L'ÉPICENTRE

L'ACTU ÉCO. & SOCIÉTALE
DU VAL DE LOIRE

ENTREPRISES
ORPEA, LA REFONDATION EN MARCHE

DOSSIER
CONTRE LE DÉSERT MÉDICAL : L'UNION SACRÉE

CONSOMMATION
LES PÂTISSIERS DE TOURAINE, L'AMOUR DES PRODUITS RÉGIONAUX

ATTIRER LES JEUNES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Lire page 20-21

Gratuit **#34**
Mars / Avril 2024 édition de L'Indre-et-Loire

www.lepicentre.online

Evènement Cybersécurité

« Cloud et digital nomadisme : est-il si compliqué d'initier un projet Zero Trust ?»

21 Mars 2024
à 9h30

Evènement Axians

au «Chateau d'Artigny» à Montbazon

Tombola
Un Iphone 15
à gagner

Axians, avec la collaboration d'HPE ARUBA Networking, vous invitent à migrez votre infrastructure vers le ZERO TRUST en toute sérénité.

Pour s'incrire,
contactez
Nathalie Dupas

HPE aruba networking | axians

Mars / Avril 2024
ÉDITION DE L'INDRE-ET-LOIRE
Gratuit
#34
www.lepicentre.online

Groupama Up / Espace entreprises
2 avenue de Châteaudun
CS1319 - 41013 Blois Cedex
02 54 74 30 39

PRÉSIDENT
François Delaisse

DIRECTRICE DE PUBLICATION
Delphine Sergheraert
direction@lepicentre.online
06 45 76 38 62

RELATIONS EXTÉRIEURES
Philippe Duisit
06 33 22 43 19
Guillaume Malbo
06 33 12 77 56

CONTACTS COMMERCIAUX
Philippe Massicot • 06 45 76 98 51
Denis Labrune • 06 86 70 03 85

IMPRESSION
Maury Imprimeur

GRAPHISME
DCO'M Sabine Virault
06 83 05 56 51

MAQUETTE
Culture Com

RÉDACTEURS
Estelle Cuiry,
Stéphane De Laage,
Bruno Goupille,
Johann Gautier
Laëtitia Piquet
Sophie Manuel
Frédéric Fortin
Maxence Yvernault
Émilie Marmion
Camille Colloch

SECRÉTARIAT DE RÉDACTION
Emmanuel Jeangirard

LES ÉDITIONS DE L'ÉPI - S.A.S.
Au capital de 10 000 euros
Siret 53804876000028
Dépôt légal & parution
ISSN 2110-7831

Toute reproduction complète ou partielle du contenu de ce journal est interdite sauf accord préalable de la direction.

IMPRIM'VERT

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC
10-31-1282
pefc-france.org

ÉDITO

« Existe-t-il pour l'homme un bien plus précieux que la santé ? », s'interrogeait Socrate en son temps. En 2024, cela reste l'une des préoccupations majeures des Français et 58 % d'entre eux considèrent que le système de santé fonctionne mal en France. Pénuries de médecins, hôpitaux surchargés, services ou établissements contraints de fermer faute de personnels… Si la France consacre aujourd'hui 11 % de son PIB aux dépenses de santé (c'est plus que ses voisins européens), force est de constater que le système, longtemps considéré comme le meilleur au monde, se délite un peu.

En région Centre-Val de Loire, la densité est de 350 praticiens pour 100 000 habitants, soit la plus basse de France, et la situation est particulièrement préoccupante en médecine générale.

Alors, les autorités locales et médicales s'emparent du sujet et s'organisent. *« La santé est une mission régalienne, mais les élus connaissent bien leurs territoires, c'est un avantage évident pour la reconstruction des territoires de santé »*, nous dit Philippe Gouet, président du conseil départemental de Loir-et-Cher, dans notre dossier consacré à la santé en Centre-Val de Loire. D'autant plus que, derrière des enjeux évidents de santé publique, se cachent aussi des stratégies d'attractivité de territoire. Pour faire venir des habitants et des travailleurs, il faut des entreprises qui les emploient. Or, pour recruter aujourd'hui, il faut pouvoir mettre en avant une certaine qualité de vie, et les candidats seront particulièrement regardants sur l'accès aux soins. Avant de s'installer, les professionnels de santé recherchent, eux aussi, une dynamique de territoire. Ainsi, les collectivités locales ont vraiment un rôle à jouer.

© Freepik

« Selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir », écrivait, pour sa part, La Fontaine. Il parlait de justice, mais si l'on ne veut pas devoir appliquer l'adage à l'accès aux soins (*« Selon que vous serez parisien ou provincial, rural ou métropolitain… »*), l'enjeu est de taille et les forces en présence ne seront pas trop nombreuses pour relever le défi. Alors, comment s'unissent-elles pour faire front ? Éléments de réponse dans notre dossier du mois.

Bonne lecture,

La rédaction

SOMMAIRE

5 EN BREF

GROUPE PROTECTION SÉCURITÉ, L'INNOVATION AU CŒUR

NOUVELLE REPRÉSENTANTE RÉGIONALE AU CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL RÉGIONAL (CESER)

7 ENTREPRISES

HUMENSIA, ACTEUR RÉGIONAL DE L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE

9 ACTUALITÉS

CAP MONÉTIQUE, LE FLEURON DES SERVICES DIGITALISÉS

FORMES ET SCULPTURES, LE GROUPE NÉ DE L'ART ET DE LA SCULPTURE

20 LE MAG

FOCUS FORMATION Attirer les jeunes dans l'enseignement supérieur en région Centre-Val de Loire

L'INTERVIEW PAUSE CAFÉ DE Èva, Talia et Pauline qui ont créé le restaurant *Mon Jardin*

FAMILY BUSINESS Les vignerons du Domaine Colin

MANAGEMENT Créer un good buzz ou réagir à un bad buzz dans son entreprise

PARCOURS Delphine Bichette, assistante virtuelle pour les petites entreprises

30 LE DOSSIER

CONTRE LE DÉSERT MÉDICAL : L'UNION SACRÉE

36 ÉVÉNEMENT

L'ELECTRO POOL PARTY : TOUJOURS PLUS FORT !

38 DÉCOUVERTE

LE COIN DU PÂTISSIER, D'INSTAGRAM À ZIDANE

39 CONSOMMATION

LES PÂTISSIERS DE TOURAINE, L'AMOUR DES PRODUITS RÉGIONAUX

© Freepik

Groupe Protection Sécurité, l'innovation au cœur

Les catastrophes d'AZF et de Lubrizol ont traumatisé population, industriels et pouvoirs publics. Si les règles liées au désenfumage des bâtiments industriels se sont durcies, leurs coûts restent un frein aux mises en conformité. Groupe Protection Sécurité (GPS) a développé une solution innovante et compétitive.

Chef d'entreprise dans l'âme et visionnaire, Jérôme Pellouin dirige Groupe Protection Sécurité. Rien ne prédestinait a priori cet agronome de formation à racheter en 2012 une entreprise de sécurité (extincteurs) à Château-Renault (37). Une rencontre avec un responsable maintenance aura tout changé.
Depuis, au gré de croissances externes, le groupe a étendu son offre de services et acquis une dimension régionale (60 collaborateurs, 5 sites, CA de 5 millions d'euros). *« Beaucoup d'entreprises sous-traitent des sujets de sécurité à une multitude de prestataires. J'ai vécu cela en tant qu'industriel et il m'importait d'offrir à nos clients un service complet avec un seul interlocuteur. Nous fonctionnons avec des experts métiers. »*

Jérôme Pellouin, dirigeant de Groupe Protection Sécurité.

L'innovation récompensée
À la suite des catastrophes, les règlementations incendie, notamment pour les ICPE[1], se sont durcies, obligeant à passer de 1 à 2 % de surface de toiture en désenfumage.
« Les industriels subissent une pression des DREAL[2] pour être en conformité, mais le coût reste élevé, environ 3 000 € posé par mètre carré. Nous avons développé une solution innovante permettant, sans exiger d'action humaine ou mécanique, une évacuation de la chaleur, des fumées ou du gaz dans les structures industrielles à un coût attractif (300 € posé par mètre carré). » Cette innovation, primée au salon Artibat de Rennes et au *« Top des entreprises d'Indre-et-Loire »*, est brevetée dans 134 pays et renforce la notoriété du groupe.

1. ICPE : Installation classée protection de l'environnement
2. DREAL : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

www.groupeprotectionsecurite.fr/

Camille Colloch

Nouvelle représentante régionale au Conseil Economique Social et Environnemental Régional (CESER)

Depuis le 1er janvier dernier, la tourangelle Camille Colloch représente la Fédération des Jeunes Chambres Economiques Centre-Val de Loire au CESER, instance régionale collaborant étroitement avec l'exécutif du Conseil Régional.

Nommée par arrêté de la Préfète de région en décembre dernier, Camille Colloch siège aux côtés de 99 autres conseillers représentants diverses organisations socio-professionnelles et associations régionales.

Adhérente depuis plus de 10 ans à la JCE, la trentenaire a été présidente de la JCE de Tours en 2018 et présidente régionale des JCE Centre-Val de Loire en 2023. *« Il s'agit d'un nouvel engagement au service de la JCE, de ses adhérents et du territoire régional. Les adhérents des 7 JCE de la région, tous âgés de 18 à 40 ans sont représentatifs d'une jeunesse engagée, responsable, investie et attentive aux territoires. C'est cette voix que je porte au sein du CESER »* souligne la nouvelle conseillère.

Orpea, la refondation en marche

Depuis deux ans, Orpea s'est lancé dans un vaste projet de refondation pour redevenir un acteur de référence et renouer avec la confiance dans le secteur des maisons de retraite et cliniques privées. Ainsi, des états généraux sont organisés dans certaines résidences. Résidents, familles, collaborateurs et élus y sont accueillis pour un temps d'échanges privilégiés au sein de l'un des établissements. Le groupe y prête une forte attention et s'est déplacé, le 10 janvier dernier, à Chambray-Lès-Tours.

« Nous avons entrepris en 2022 un profond plan de refondation de notre groupe pour redevenir l'acteur de référence de notre secteur et retrouver la confiance de l'ensemble de nos parties prenantes, patients, résidents, familles, autorités, communautés et marchés financiers », indique Laurent Guillot, directeur général du groupe Orpea.
Le groupe Orpea est en effet à un tournant dans son histoire, démarrée en 1989. À l'époque, un neuropsychiatre ouvre une première maison de retraite à Saujon en Charente-Maritime. Depuis, Orpea a connu un fort développement. Implanté dans plus de vingt pays, son offre est large et se compose de cliniques de soins médicaux et de réadaptation, de cliniques de santé mentale, de maisons de retraite, de résidences services, ou encore de soins et de services directement au domicile des clients.
Après les crises (sanitaire, médiatique, financière) déclenchées dans le sillage de la publication, en janvier 2022, du livre *Les Fossoyeurs* du journaliste Victor Castanet, le géant des maisons de retraite Orpea a nécessairement dû se réinventer et lancer un projet de refondation. Premier changement du côté du comité exécutif avec, notamment, l'arrivée de Fabienne Dulac en qualité de directrice générale adjointe. Sociologue de formation, elle a passé près de trente ans dans l'univers des télécoms (Wanadoo, c'est elle) et était jusqu'il y a quelques mois CEO* d'Orange France. *« J'ai la volonté de servir une entreprise qui se reconstruit et un secteur qui doit retrouver un modèle »*, dit-elle. Pour cette femme de terrain, les objectifs de ces états généraux dans les établissements, comme celui de Chambray-Lès-Tours le 10 janvier dernier, sont clairs : *« Renforcer le dialogue de proximité, la transparence dans les échanges avec les collaborateurs, les familles et, bien sûr, les résidents »*.
Damien Vigier, directeur dudit établissement près de Tours, ajoute que *« ces états généraux sont une opportunité, au moment où le secteur est en difficulté, de tout remettre à plat. On ressent l'écoute du groupe, on collabore ensemble. Les états généraux vont dans le bon sens »*.

Fabienne Dulac, DG adjointe du groupe Orpea, et Damien Vigier, directeur de la résidence « Les tilleuls », à Chambray-lès-Tours le 10 janvier 2024.

La refondation du groupe passe également par l'arrivée de nouveaux actionnaires (Caisse des dépôts et consignation, MAIF, MACSF et CNP Assurances), ce qui permet de sécuriser l'avenir des 28 000 collaborateurs en France.

Des recrutements à la hausse

Depuis plusieurs mois, Orpea observe des recrutements de nouveau à la hausse dans ses structures : *« près de 600 par mois dans tous les établissements en France*, se félicite la directrice générale adjointe. *Si le manque de ressources humaines est évident dans un secteur qui peine à attirer, il y a également un manque de ressources financières lié à des politiques publiques. La crise Covid a accru ce phénomène, rendant le secteur moins attractif. Un sentiment de pénibilité, aussi, a pu contribuer à une crise de la vocation. Orpea, après les crises, a su inverser la tendance 2023 avec ces recrutements à la hausse. Nous avons revu les rémunérations, les conditions de travail et les programmes de formation. Nous sommes redevenus une entreprise et un secteur attractifs. »*
Les échanges à Chambray-Lès-Tours abondent dans ce sens. Jessica, aide-soignante depuis quatorze ans, concède *« un manque de bras difficile pour les résidents et pour les équipes, mais souligne être fière de travailler ici. On est une bonne équipe, on avance ensemble. On travaille dans la bonne humeur, ça vit. Des idées, on en a plein pour améliorer le quotidien des résidents et les partager. Un jour comme celui-ci est positif ! »*

**CEO : Chief Executive Officer, équivalent de président-directeur général en France*

www.orpea-group.com
Camille Colloch

Humensia, acteur régional de l'accompagnement à domicile

Créée à Tours il y a près de 70 ans, l'ASSAD-HAD, association spécialisée dans l'accompagnement à domicile, est devenue Humensia en 2024. Retour sur ce changement, corollaire d'une stratégie de développement.

L'association à but non lucratif ASSAD-HAD est bien installée dans le paysage tourangeau, et pour cause… Présente à Tours depuis 1955, elle est spécialisée dans l'accompagnement et le soin à domicile.
À partir des années 2000, l'ASSAD-HAD change d'échelle et fusionne avec des associations d'aide aux familles ou aux personnes handicapées. 2011 est l'année du rapprochement avec des associations d'hospitalisation à domicile. « *Notre objectif au fil des ans était d'aller vers un guichet unique pour l'accompagnement à domicile, vers une simplification de la vie des usagers/patients et l'amélioration de la coordination des différents intervenants* », précise Céline Ronce-Fabre, responsable communication chez Humensia.
À l'issue de ces fusions et reprises d'associations intervenues en 2023 en Indre-et-Loire (reprise d'un centre de soins infirmiers à Château-Renault) et en Eure-et-Loir, l'association a acquis une forte dimension régionale.
Présente désormais sur trois départements (37, 28 et 45) avec plus de 1 000 collaborateurs, l'association change de dénomination « *pour soutenir notre stratégie de développement et mieux mettre en avant les valeurs fondamentales de notre projet associatif,* souligne la responsable communication. *Il était important que le mot "humain" ressorte, car nous sommes dans le soin des personnes, de l'ante natal à la fin de vie.* »
Devenue officiellement Humensia depuis le 1er janvier 2024, l'association présidée par Pascal Ménage, médecin neurologue, fêtera l'an prochain ses 70 ans.

Céline Ronce-Fabre, responsable communication chez Humensia.

Les podcasts au service des métiers
La demande d'accompagnement à domicile est en hausse constante. Ainsi, « *en 2022, 710 000 heures d'accompagnement à domicile, 61 000 journées d'hospitalisations de jour et 40 000 journées de soins infirmiers à domicile ont été dénombrées* », souligne Céline Ronce-Fabre. Il est donc essentiel de recruter et d'attirer les compétences.
« *Il y a deux ans, on s'est demandé ce qu'on pouvait faire pour nous aider dans nos recrutements et l'idée de podcasts est née. Pendant leurs études, les soignants n'ont pas de présentation des aides et soins à domicile et ne s'y engagent pas, faute de connaissance. Avec l'aide d'un journaliste, des soignants volontaires ont été suivis pendant leurs tournées, faisant découvrir leur métier et sa réalité.* » Les douze épisodes disponibles sur le site Internet d'Humensia sont également présentés lors de forums d'orientation. Un bon moyen d'en savoir plus sur des métiers à vocation et d'avenir.

www.humensia.org/

Camille Colloch

> *« Il était important que le mot "humain" ressorte, car nous sommes dans le soin des personnes, de l'ante natal à la fin de vie »*
>
> *Céline Ronce-Fabre*

HGP, filiale de L-Acoustics, leader mondial de la sonorisation professionnelle haut de gamme

Vous avez probablement bénéficié et apprécié les services de l'entreprise française L-Acoustics, sans le savoir et pour cause. Leader mondial de la sonorisation professionnelle haut de gamme, le groupe cultive la discrétion et sonorise 50 % des festivals du monde. Visite de sa filiale située à Amboise (37).

Dans son bureau à Amboise, Michael Schlachter, directeur général de HGP a le sourire et on le comprend. L'entreprise *« a une croissance stratosphérique tant derrière elle que devant elle. Nous sonorisons aujourd'hui 50 % des festivals dans le monde et en local des salles comme le palais des congrès Vinci à Tours. »*

Cette success story tient notamment à la parfaite collaboration jusqu'à absorption entre HGP et L-Acoustics, deux entreprises créées dans les années 1980. La première est spécialisée dans la tôlerie de précision. La seconde, fondée par Christian Heil docteur ès Physiques en particules conçoit, fabrique et commercialise des systèmes de sonorisation.

« Au fil des ans, HGP et L-Acoustics ont tissé une collaboration étroite. En 2018 L-Acoustics décide d'intégrer HGP, son meilleur fournisseur. Depuis, le chiffre d'affaires de HGP est passé de 4 à 8 millions d'euros » indique Mary-Beth Henson, directrice relations médias chez L-Acoustics. Cette croissance s'accompagne de recrutements soutenus dans le Groupe, celui-ci prévoyant de dépasser les 1000 collaborateurs.

Dans le monde de la musique, le concert live représente une croissance de 36,6 % et le streaming de 11,8 %. *« Notre capacité d'innovation est forte. Ainsi, nous avons diminué notre consommation en bois et en métal sur nos nouveaux produits de 60 %. Ils sont également plus légers, et nous utilisons 40% de produits recyclés dans nos créations souligne le directeur général de HGP. Nous réalisons une croissance de 20 à 30 % par an mais avons choisi de la limiter à 20 %. Nous voulons continuer à fournir des produits premium et à bien accompagner le recrutement et l'intégration de nos collaborateurs. »*

Une présence à l'international

Si le siège social est dans l'Essonne, le groupe dispose de bureaux à Londres, Los Angeles et Singapour. Une présence sur plusieurs continents justifiée pour faire face à la demande mondiale.

Chacun de ses sites de production en Europe est spécialisé. À Amboise sont travaillées les pièces mécaniques (exclusivement autour de la tôle, utilisée dans des pièces d'accroche et habillage de la sonorisation) ; en Alsace la menuiserie ; en Allemagne, l'électronique ; les trois sites en région parisienne sont dédiés à l'assemblage des systèmes acoustiques et à la gestion logistique.

Michael Schlachter, directeur général de HGP et
Mary-Beth Henson, directrice relations médias de L-Acoustics.

Le groupe vend ses produits soit à des clients certifiés pour leur mise en œuvre comme la salle Pleyel à Paris, soit à des loueurs de matériels (ex : besoins des tournées).

Le savoir-faire du groupe évolue dans des univers extrêmement variés : la sonorisation d'une vingtaine de salles avec plus de 400 enceintes installées dans l'Icon of the Seas (le plus grand paquebot du monde), l'équipement des églises évangélistes aux USA, les festivals Coachella ou Hellfest, la parfaite sonorisation de l'intervention du Pape François au stade Vélodrome à Marseille, c'est eux ! Ces quelques exemples illustrent le rayonnement international du groupe et comment il peut avoir toute confiance en l'avenir.

www.l-acoustics.com

Camille Colloch

Cap monétique, le fleuron des services digitalisés

Installée depuis plus de quarante ans dans le sud de la Touraine, Cap Monétique est l'un des leaders dans l'identification et le paiement par carte. L'entreprise a développé une large offre de services, répondant aux besoins d'acteurs publics comme privés, en France et à l'international.

L'aventure entrepreneuriale de Cap Monétique commence en 1979 à Descartes (37). *« Ghislain Moreau propose à quatre amis de créer une activité afin de répondre à une demande de photocopieurs en libre-service avec monnayeurs à pièces, sur le site de la centrale nucléaire de Chinon »*, raconte Barbara Billac, fille du fondateur et directrice générale.
Depuis le lancement du concept, près de 1 000 machines ont été installées dans des universités, des bibliothèques municipales, ou encore à la Bibliothèque publique d'information du Centre Pompidou et à la Bibliothèque nationale de France.
Quarante-trois ans après sa création, Cap Monétique dispose d'une large offre de services. *« L'agilité et l'adaptation sont primordiaux dans notre secteur. Être challengé par les clients est une richesse, tout comme travailler en permanence avec eux. Notre sens de l'écoute, notre disponibilité, notre accompagnement connu et reconnu sont nos forces. Il faut savoir changer de métier, de compétence. Nous favorisons d'ailleurs la mobilité interne pour nos collaborateurs »*, précise la directrice générale.

Cap vers de nouveaux marchés
Aujourd'hui, Cap Monétique (100 collaborateurs, CA de 10 millions d'euros) est une holding regroupant sept filiales, parmi lesquelles Monecarte, dédiée aux lecteurs de cartes, et EAS, la solution de paiement dans le lavage automatique. 5 000 bornes sont ainsi équipées en France et en Europe. Éléphant bleu et Norauto Wash figurent parmi leurs clients.

De gauche à droite, Ghislain Moreau, Barbara Billac et ses enfants Mélanie et Quentin, dans les locaux de Cap Monétique.

En 2023, une autre filiale du groupe, Ade Carte, a décroché le marché pour le paiement des sanitaires dans les galeries marchandes. Elle a également été retenue en 2024 sur ce même sujet pour effectuer des bêta-tests (tests sur une première version) dans les transports.
Enfin, une dernière actualité chère au groupe : l'accueil de la troisième génération. Les deux enfants de Barbara, Mélanie et Quentin, l'ont rejoint en qualité d'apprentis. Cap Monétique est définitivement une histoire de transmission !

www.capmonetique.com

Camille Colloch

FORMES ET SCULPTURES, le groupe né de l'art et de la sculpture

FORMES ET SCULPTURES, entreprise familiale implantée à Bléré (37), collabore avec les plus grands noms du luxe pour leurs points de vente du monde entier. L'entreprise cultive savoir-faire exceptionnels et innovation tout en associant les enjeux mondiaux du développement durable.

Implantée dans les années 1980 à Bléré, le groupe FORMES ET SCULPTURES est passé *« d'un statut de petit artisan à celui d'une PME de dimension internationale »*, souligne Mathias Tenenhaus, dirigeant actuel du groupe fondé par son père, le sculpteur Jacques Tenenhaus. *« Nous sommes arrivés à un niveau de maturité nous permettant de déployer un groupe (200 collaborateurs), des valeurs et une large offre de services. »*
Si l'aventure entrepreneuriale démarre avec un moulage de polyuréthane réalisé pour le célèbre biscuit Petit Lu, très vite, père et fils se mettent à la PLV*.
« Nous concevons, fabriquons, installons et recyclons du matériel éphémère et permanent pour le point de vente. L'essentiel de l'activité du groupe est basé à Bléré (avec un département commercial sur Paris) », précise Romain Leycuras, responsable communication du groupe.
La clientèle principale du groupe se décompose en deux catégories : le luxe et l'ultra-luxe (les grandes maisons de la place Vendôme à Paris), avec des clients prestigieux tels que Dior, Guerlain, LVMH. Avec ses huit filiales dont une galerie d'art à Paris, le groupe a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires de 48 millions d'euros.

L'enjeu du développement durable
En 2023, le groupe a reçu le label Entreprise du patrimoine vivant. Une fierté et une responsabilité qui visent à maintenir des savoir-faire historiques tout en travaillant sur l'innovation. *« Nous sommes en partie sur des produits éphémères, donc à fort enjeu développement durable »*, précise Romain Leycuras.
Le groupe innove en permanence pour proposer des solutions plus responsables à ses clients, également très demandeurs. *« Le règlementaire va être une donnée importante dans les prochaines années, et est également pour nous un accélérateur de business*, précise le dirigeant. *Notre département recherche et développement a travaillé sur la cellulose végétale (origine française garantie). Elle ne nécessite aucune consommation d'énergie ou d'eau. 2024 marque son déploiement puisque nous avons reçu notre première commande de Chanel. Nous lançons la production, et les produits seront présentés cet été en magasin. »*
Autre enjeu pour le groupe : le recyclage de ces produits. Une collaboration a été lancée avec La Boîte d'à côté, association locale, permettant d'avoir une solution d'économie circulaire pour leurs produits. FORMES ET SCULPTURES démontre par ce projet et ceux à venir un attachement local fort, et fait figure d'ambassadeur d'un territoire local, régional et national.

De g. à dr., Romain Leycuras, responsable communication, et Mathias Tenenhaus, dirigeant de FORMES ET SCULPTURES.

> *« Nous concevons, fabriquons, installons et recyclons du matériel éphémère et permanent pour le point de vente »*

**PLV : Publicité sur le lieu de vente*

www.formes-sculptures.com

Camille Colloch

Dix ans de banque publique d'investissement en région

Nicolas Dufourcq, directeur général de Bpifrance, était en région Centre-Val de Loire à l'occasion du dixième anniversaire de la banque publique. Avec le président de région François Bonneau, ils ont redit les liens essentiels qui unissent leurs institutions au service du développement économique et environnemental.

François Bonneau donne le ton : *La région s'implique pour le développement économique et BPI[1] est essentielle à ses côtés. Plus les années passent, plus l'articulation entre les initiatives privées et publiques est gage de réussites.*

Nicolas Dufourcq : *C'est naturel, BPI s'inscrit dans le schéma de développement régional, et met pour cela sa boîte à outils à la disposition de l'économie locale. Crédit, prêts d'honneur, investissements en fonds propres, garantie export… Tout cela pour le financement de l'innovation (multiplié par dix en dix ans) et de l'accompagnement à la création d'entreprises, ce qui n'existait pas il y a treize ans.*

En dix ans, BPI a mobilisé 215 millions d'euros de financements, soutenu 20 000 entreprises en Centre-Val de Loire, et maintenu 170 000 emplois. BPI s'est aussi fait un nouveau métier de conseil et d'accompagnement des entrepreneurs. En 2023, elle a mené près de 6 000 missions de conseil en France et créé plus de cent programmes-écoles (des accélérateurs), suivis à chaque édition par une trentaine de dirigeants qui travaillent ensemble. Le dernier en date est Accél'Transitions, l'accélérateur de transition énergétique, monté conjointement avec l'ADEME (lire l'article par ailleurs).

C'est l'accompagnement qui nous rapproche le plus. Ensemble, on cofinance la création, la garantie, l'innovation et la transition.

F. Bonneau : *Oui, et grâce à Dev'Up, notre agence de développement économique, nous sommes très présents sur le territoire avec 400 opérateurs, agents consulaires et d'intercommunalités, qui sont autant de développeurs de la région.*
Lorsqu'ils parlent de BPI et de ses outils, on a une très bonne couverture. L'émergence du club ETI, de la French Tech et de French Fab en sont de bons exemples.

Harold Huwart[2] : *BPI est une banque d'État au service des territoires, capable d'en accepter les particularités et de se fondre dans les dispositifs existants. La réussite est liée à la confiance de BPI, y compris quand les banques traditionnelles ne suivent pas.*
Baudin Châteauneuf, dans le Loiret, en est un exemple. Spécialiste des structures métalliques de type Eiffel, sans doute parmi les meilleures du monde, l'entreprise n'a longtemps travaillé qu'en France. Après avoir passé dix-huit mois dans l'accélérateur CAP export[3], elle se développe magnifiquement, tirée notamment par l'export.
BPI France est aussi une forme de sécurité pour protéger nos entreprises dans les coups durs et dans les tentatives de rachat par des groupes étrangers. À Nogent-le-Rotrou, BPI a sans doute assuré la pérennité de l'usine Valéo.

Nicolas Dufourcq, directeur général de BPi France, et François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire.

F. Bonneau : *J'ajoute la réactivité. 95 % des décisions sont prises en région, jamais un dossier n'est bloqué à Paris.*

N. Dufourcq : *Il est vrai qu'on ne se pose pas les questions durant des mois. On sait prendre des risques, et ce, grâce à la confiance et à l'extrême fluidité avec vos équipes.*

F. Bonneau : *Le circuit court de décision est central pour la réussite. La première des simplifications consiste à donner aux acteurs de terrain le niveau de responsabilité et de partenariat pour cela.*

N. Dufourcq : *Ce partenariat continuera, soyez-en sûrs. Si la désindustrialisation est due à la solitude, nous sommes la banque anti-solitude.*

1. BPI (Banque publique d'investissement) a deux agences, à Tours et Orléans, avec 40 collaborateurs.

2. Harold Huwart, 4e vice-président de la région, délégué à l'économie, au tourisme et à l'Europe, est aussi membre du conseil d'administration de Bpifrance.

3. CAP : Contrat d'appui aux projets.

Stéphane De Laage

Conjoncture : le monde change, le business avec

Selon une récente enquête OpinionWay, corroborée par les études de la Banque de France, les chefs d'entreprises entament 2024 avec un moral revigoré. Si les effets des crises s'estompent, les tensions internationales persistent et le niveau de fatigue est encore palpable.

« Le chef d'entreprise est résiliant, mais des incertitudes demeurent, observe Christian Delhome, directeur régional de la Banque de France. *Notamment en raison de l'avenir mondial : attentats en mer Rouge, Ukraine ou Taïwan… »*
La croissance est positive en 2023, + 0,9 %, et le reste en janvier 2024, + 0,2 %. On sort de la tendance inflationniste (hors énergie), avec une baisse plus rapide qu'estimée.
La hausse des salaires, de l'ordre de 4 % (hormis ceux indexés), est un bon signe qui génère la confiance et modère les tensions salariales. Le pouvoir d'achat remonte et l'épargne baisse, ce qui tire la consommation des ménages, même si, pour beaucoup, les difficultés demeurent. *« Les tensions inflationnistes vont perdurer en 2024,* poursuit Christian Delhome. *Les chefs d'entreprises jouent sur l'investissement comme variable d'ajustement, et ça, c'est préoccupant. La reconstitution de leurs marges est un problème : difficile d'augmenter les prix, les entreprises se regardent en chien de faïence. »*

Christian Delhome, directeur régional de la Banque de France.

Inégalités et paradoxes
En Centre-Val de Loire, la morosité règne toutefois dans les services marchands. L'industrie tire plutôt bien son épingle du jeu, alors que la construction souffre encore des suites des augmentations des matières premières et de marchés qui se sont fermés. Les entreprises en limite de dépôt de bilan répondent aux appels d'offre à des prix cassés, les rendant caducs.
Ajoutons que le bâtiment est en proie à la crise de l'immobilier, qui ne semble pas trouver d'issue (Pinel, taux bancaires, loi ZAN, injonction à l'isolation…).
Les transporteurs, eux, attendent que les technologies (électricité, hydrogène ou biogaz) soient mûres pour moderniser leurs flottes de camions.
Les entreprises d'intérim sont inquiètes, car leurs donneurs d'ordres, comme Amazon, pour qui l'intérim est une variable d'ajustement, y font moins appel, leurs volumes étant moindres. Pourtant La Poste, elle, a une volumétrie plus importante, ce qui s'explique par le retour gratuit des colis et les nouveaux modes de consommation. Essor de l'e-commerce, certes, mais augmentation du commerce de seconde main. Si l'on préfère la quantité à la qualité, on va chez Lidl et Aldi, il n'y a plus de honte à cela !

Pensez structuration et transition
L'évolution réglementaire pour l'environnement est encore un frein. Le dirigeant sait qu'il doit ralentir son impact, mais comment : qu'est-ce qui s'applique à moi ? Dans quelle mesure ? Ai-je les finances ? 79 % des chefs d'entreprises choisissent la rentabilité avant tout autre choix. Le numérique est donc logiquement vu comme un axe de développement concret (communication et diversification des canaux de vente), avec la prise en compte de la cybersécurité.
Le chef d'entreprise vieillit aussi, et la transmission devient la question. *« Trop nombreux sont les dirigeants de plus de 55 ans qui s'en inquiètent moins d'un an avant la date de leur départ »*, observe Sandrine Battistella, directrice de la CCI du Loiret. Pourtant, il y a peu d'acheteurs, notamment dans le BTP, où le commerce ne compte pas plus d'un acquéreur pour sept cédants. C'est mieux dans l'industrie, avec trois acquéreurs potentiels pour chaque vendeur d'une PME bien structurée. Idéale pour la croissance externe, et pour les cadres dirigeants qui ont envie d'indépendance. Il faut sept mois en moyenne pour une vente.
Malgré tout cela, le moral est plutôt bon. Si l'on s'attend à une remontée du chômage à 7,8 % au niveau national, 14 % des dirigeants ont l'intention de faire croître leurs effectifs.

Stéphane de Laage

Accél'Transitions, pour aller plus loin, plus vite

La région, accompagnée de BPI France, de l'ADEME, l'AFNOR et France Active, ouvre aux entreprises l'appel à candidatures pour la première promotion de l'accélérateur des transitions écologique et sociale : « Accél'Transitions » est un dispositif qui veut inciter et accompagner l'engagement des entreprises en ce sens.

C'était inscrit dans le schéma régional de développement économique voté par la région en novembre 2022 : créer un accélérateur de transitions pour accompagner les dirigeants et faciliter leur passage à l'action ainsi que la transformation et l'adaptation de leurs entreprises, le tout au service des priorités que sont devenues la transition écologique, l'amélioration du contexte social et l'inclusion. Concrétisation, donc, en ce début d'année, avec la création d'Accél'Transitions, un programme d'accompagnement de dix-huit mois pour une vingtaine d'entreprises.

Agir sous la contrainte ?

Pour la seule décarbonation, la France doit investir 100 millions d'euros chaque année si elle veut parvenir à ses fins. Les entreprises qui investissent le font trop souvent sous la contrainte de leurs donneurs d'ordres qui les enjoignent d'agir, au risque, à défaut, d'être déréférencées. La décarbonation, comme la RSE (le comportement éthique et social des entreprises), est désormais une question de maintien de compétitivité, mais aussi un vecteur de développement économique.

« *Le process et les financements sont complexes,* convient Harold Huwart, vice-président de la région délégué à l'économie. *L'entreprise a besoin d'être accompagnée pour faire ses choix, prendre les décisions.* »

Le principe de l'accélérateur n'est pas nouveau en région (l'accélérateur PME donne de bons résultats pour une vingtaine d'entreprises par an), mais avec Accél'Transitions sont associées cette fois la formation du dirigeant et les aides technique et financière.

Lancement officiel d'Accel transitions.

Pour cela, les opérateurs habituels que sont l'AFNOR, France Active, BPI et l'ADEME sont mis en réseau pour partager une vision et un objectif commun. La région coordonne et finance à hauteur de 400 000 € (dont une part européenne).

Une ambition nouvelle

En cette année olympique, François Bonneau file la métaphore sportive, prenant le 100 mètres haies pour exemple : « *Dans la vie et le développement de l'entreprise,* dit-il, *il y a la haie environnement, la haie sociétale, la haie RSE et la haie inclusion. Il faut toutes les passer.* »

Cet accompagnement cible en priorité les TPE et PME, pour engager un processus qui les rendra plus compétitives. « *Une entreprise a besoin de projet environnemental, un objectif qui lui donne une ambition nouvelle.* »

Jeremy Godet, vice-président en charge de l'environnement, reconnaît que l'on doit avancer à marche forcée : « *Il faut faire en six ans, ce que l'on a fait en trente ans, dit-il. Ajoutons que 50 % des efforts reposent sur les épaules des acteurs économiques. Il faut donc faire ce travail collectivement, en cherchant les convergences, et en se demandant quel peut être le rôle de chacun.* »

Les entreprises se disent prêtes, mais attendent du soutien… Le voilà !

Stéphane de Laage

> *« Une entreprise a besoin de projet environnemental, un objectif qui lui donne une ambition nouvelle »*

Human Tech Days, le digital est en marche

Le salon professionnel Business Connect Day s'est tenu le 8 février à Tours. Il ouvrait la nouvelle édition des Human Tech Days, saison d'événements dédiés à l'activité digitale en région Centre-Val de Loire.

Pour s'informer, créer, consommer, produire et communiquer, le numérique est partout, s'inscrit dans notre quotidien et transforme notre vie. Pour la seule région Centre-Val de Loire, les activités numériques représentent 25 000 emplois, salariés ou non, 10 000 entreprises et start-up. Le digital au sens large, génère près de 2 millions d'euros de valeur ajoutée. La région en a donc fait un cheval de bataille et soigne tout particulièrement les entreprises d'un secteur qui ne cesse de grandir. Elle veut en accompagner cette année 2 000 dans leur transition.
Pour cela, le programme « Human Tech Days », conçu et animé par Dev'Up, l'agence de développement économique de la région, se déroule en plusieurs étapes entre les mois de février et de juin. En ouverture de l'édition 2024, s'est déroulé à Tours le 8 février la journée Business Connect Day, première du nom, vaste salon professionnel auquel se sont retrouvés une centaine d'exposants, intéressés par le développement digital des entreprises, les stratégies adossées au numérique, la cybersécurité, la domotique, ou la gestion de données.
À en juger par le nombre de visiteurs, l'engouement est évident, tant pour comprendre et identifier les besoins des entreprises, que pour capter de nouveaux marchés, faire connaître et découvrir de nouveaux matériels, sécuriser ses actions, envisager les formations professionnelles.

Le salon professionnel de Tours Business Connect Day a ouvert la saison digitale en région.

> *« Il faut aller chercher les plus éloignés et développer des outils à leur attention »*
>
> *François Bonneau*

Le numérique responsable
Cette année, la région veut, en plus, faire du numérique une activité écologiquement responsable, qui soit inclusive pour les personnes âgées, celles éloignées de l'emploi ou handicapées. « *Être solidaire et innovant n'est pas une option*, martèle le président de la région, François Bonneau. *Il faut aller chercher les plus éloignés et développer des outils à leur intention.* » Le 16 avril prochain se tiendront à Orléans les assises du numérique responsable.
Au total, plus de 200 événements labellisés se dérouleront dans les six départements, pour apprendre à apprivoiser les outils et construire notre société numérique.

Stéphane de Laage

Les partenaires institutionnels et entreprises.

« Capitale French Tech »

La French Tech-VdL a obtenu la labellisation de « *Capitale French Tech* ». Cela lui permettra de développer de nouveaux programmes nationaux. French Tech Central notamment, qui facilite l'accès des start-up aux principaux services publics dans leur territoire, avec des référents dans les grandes administrations. Le programme #JeChoisisLaFrenchTech promeut les solutions françaises auprès des collectivités, avec l'objectif de doubler la commande d'ici 2027. « *Il s'agit de montrer que l'on peut acheter des solutions françaises aussi performantes que les américaines* », explique Julien Dargaisse.

Un doyen à la présidence du CESER

L'universitaire Pierre Allorant succède au chef d'entreprise Éric Chevée à la présidence du CESER, Conseil économique social et environnemental de la région Centre-Val de Loire.

Il n'a pas de racines en région Centre-Val de Loire, et s'en excuserait presque. Son père était interne des hôpitaux de Paris, et c'est naturellement à une heure de Paris que la petite famille est venue s'installer. Pierre Allorant naît à Orléans en septembre 1962.
Un bac scientifique en poche, il pouvait être instit, pédiatre ou faire Sciences-po. Mais sa passion pour l'histoire le guide vers l'agrégation. Prof en collège, puis en lycée et à l'université, il défendra une thèse sur *« le corps préfectoral et les municipalités dans les départements de la Loire moyenne au XIXe siècle »*. Le sujet est robuste, mais fait référence à un grand-père autrefois préfet et qui connut Jean Zay.
Fervent disciple de cet homme politique de référence, Pierre Allorant a présidé le cercle Jean Zay jusqu'en juillet 2023, et préside désormais l'Association des amis de Jean Zay*.
Ancien vice-président de l'université d'Orléans, doyen de la faculté de droit, économie et gestion, c'est au titre de l'université qu'il siège au CESER depuis dix ans. Il en devient le premier vice-président en 2018. *« Le CESER a ceci de passionnant qu'il traite de tous les sujets, dès lors qu'ils éclairent et facilitent les décisions du conseil régional. »*

L'universitaire Pierre Allorant .

> *« Le CESER est politique, mais ne fait pas de politique partisane »*

Il va falloir communiquer
Quand on lui dit que cette institution vit dans l'ombre du conseil régional et manque de notoriété, le nouveau président ne s'en offusque pas et reconnaît qu'il y a un travail à mener. *« Nos vecteurs de communication sont les conseils départementaux, les maires et les institutions du territoire »*.
À la question : le CESER est-il politique ? Sa réponse est *« oui pour les avis et rapports qu'il produit, mais il ne fait pas de politique partisane. Sous la conduite de mon prédécesseur Éric Chevée, de belles initiatives ont été appuyées et validées. C'est le cas de la faculté de médecine à Orléans, de l'école des relations du travail, ou encore des assises de l'eau »*.
Pierre Allorant veut mener quelques réformes au sein des CESER de France, notamment pour modifier le statut des conseillers, qui ont certes des indemnités mais pas de droit à la retraite. *« Quant à la parité, je m'inscris dans la suite d'Éric Chevée, et insisterai pour que les femmes qui siègent puissent œuvrer tout en élevant leurs enfants. »* Il est de notoriété publique que l'actuel CESER travaille bien avec François Bonneau, président du conseil régional. Pierre Allorant souhaite renforcer les liens entre les vice-présidents des deux institutions et responsables de groupes.

Écrivain prolixe
On se demande comment cet homme déjà pressé va pouvoir mener toutes ses missions de front et continuer d'écrire (il a publié une quarantaine d'ouvrages).
« J'écris vite, dit-il, *y compris dans le tram, mais aussi durant les week-ends et les vacances. J'ai fait ma thèse entre deux biberons ! Il me tient à cœur de continuer le projet de l'installation de la nouvelle fac de droit sur le site Madeleine à Orléans. »* Pierre Allorant devrait terminer son second mandat de doyen en 2026, pour se consacrer pleinement à sa motivation première qu'est la gestion de la chose publique. À 62 ans, il siège désormais au perchoir de l'hémicycle Jean Zay, en l'hôtel de région.

** Il succède à son ami académicien Pascal Ory, qui préfacera le « Jean Zay » que publiera Pierre Allorant au mois de mai (Éd. Bouquins) avec l'historien Olivier Loubes.*

Stéphane de Laage

La reconversion de la friche Michelin à Joué-lès-Tours

Le 15 février dernier, la ville de Joué-lès-Tours organisait avec la Société d'équipement de la Touraine (SET) et Exia, promoteur basé à Orléans, une conférence de presse venant dévoiler le projet d'aménagement du futur quartier dit « des Carmeries » en lieu et place de l'ancienne usine Michelin.

C'est un projet qui donne le sourire aux élus et partenaires. Après la fermeture de l'usine Michelin de Joué-lès-Tours il y a près de dix ans, la friche industrielle cède la place à un nouveau quartier dit « des Carmeries » élaboré par la ville avec la SET et Exia, promoteur basé à Orléans.
« Ce projet est très important en termes de volume, avec cette emprise de 19 hectares, précise Clément Mignet, directeur de la SET. Ce quartier à usage mixte va combiner 100 000 m² de bureaux et 75 000 m² de logements avec commerces, services et loisirs. Il sortira de terre à partir de 2025. Son aménagement par tranches successives est programmé jusqu'en 2040. Il accueillera à terme 5 000 emplois et 2 500 habitants. »
Frédéric Augis, maire de Joué-lès-Tours et président de Tours Métropole - Val de Loire, indique que *« le site des Carmeries est à l'image de Joué-lès-Tours, une ville fidèle à son identité et à son histoire, mais aussi résolument tournée vers l'avenir pour assurer son développement et rester attractive. »*

Un futur quartier connecté
« L'ambition du quartier des Carmeries est d'être ouvert sur la ville existante, inclusif, connecté, sécurisé et favorisant la tranquillité de la vie résidentielle, en privilégiant les modes doux de déplacement. Sa conception repose sur la mixité fonctionnelle et sur la diversité d'usages allant du logement aux bureaux, des services aux commerces au rez-de-chaussée, et même éventuellement des résidences pour des étudiants/juniors et des seniors », précisent de concert la SET et Exia.
Cette demande de multiplicité des usages fait écho à un *« monde du travail qui a évolué »*, indique le directeur de la SET. *« Les entreprises regardent de près leurs implantations afin d'offrir des espaces de travail agréables à leurs collaborateurs, de travailler leur marque employeur. Faire des quartiers d'affaires comme La Défense n'est plus pertinent, et, d'ailleurs, ces quartiers souffrent beaucoup depuis le Covid de leur côté monofonctionnel. Il faut ramener du logement, des commerces et services. Cela est demandé par les utilisateurs de bureaux. »*
Le futur quartier sera aussi bordé à l'ouest par la base de loisirs du lac des Bretonnières, d'une superficie de 410 hectares. Afin d'en faire bénéficier le plus grand nombre, une passerelle sera créée permettant aux piétons et cyclistes de connecter le quartier des Carmeries à ce poumon vert et de franchir ainsi le boulevard périphérique en toute sécurité.

Le quartier des Carmeries, anciennement Michelin, à Joué-lès-Tours.

Le projet en chiffres :

- 19 hectares
- 100 000 m² de bureaux, 75 000 m² de logements
- 40 millions d'euros pour le projet d'aménagement (pour les espaces publics, hors projets de constructions)
- 10 millions d'euros pour les équipements publics

Camille Colloch

Le bâtiment tire la « cloche » d'alarme

Ce n'est plus une sonnette, mais un glas qu'agite la FFB. Le bâtiment sonne l'alerte et presque l'agonie pour un secteur qui souffre et qui semble pourtant avoir les solutions à ses difficultés. Mais l'État reste quasiment sourd à ce carillon qui, pourtant, résonne fort à Bercy. Le 14 mars se tenaient à Orléans les « assises du bâtiment », pour évoquer cette crise.

Si la France est en esprit olympique, eu égard à Paris 2024, force est de constater que bon nombre de secteurs industriels ne sont pas de cet avis. Celui du bâtiment n'échappe pas à la règle. « *Ça ne va pas très bien*, concédait Erwan Croixmarie, président de la FFB (Fédération française du bâtiment) du Loiret. *De tels chiffres pour le secteur du logement n'ont pas été vus depuis trente ans. Avec - 27 % de mises en chantier, plus qu'un coup de frein, c'est un coup d'arrêt.* »
De l'avis même de la Fédération nationale du bâtiment, « *la politique du logement est incompréhensible* ». C'est clairement ce que dit Loïc Chapeaux, le directeur des affaires économiques de la FFB nationale, qui redonne quelques éléments de contexte pour 2024. Tout n'est pas négatif : un reflux de l'inflation à 2,5 %, contre 4,9 % en 2023, l'érosion des taux d'intérêt, et une petite baisse des crédits immobiliers. Mais en contrepoint, sans doute un ralentissement de la croissance à 0,4 % en volume, accompagné d'une remontée du chômage à 7,6 %. « *Rappelons*, dit-il, *l'entrée en application du ZAN [dispositif Zéro artificialisation nette des sols, ndlr], avec les incidences directes évidentes : diminution du nombre de zones constructibles, et donc une augmentation du prix du foncier. Par ailleurs, la quasi-stabilisation des prix des matériaux ne couvre pas le coût du travail, qui a augmenté.* »

Loïc Chapeaux, le directeur des affaires économiques de la FFB : « *La politique du logement est incompréhensible.* »

Erwan Croixmarie, président de la FFB du Loiret : « *Plus qu'un coup de frein, c'est un coup d'arrêt.* »

Le neuf en berne, la réno va mieux

Dans tout cela, le logement neuf, qui représente 30 % de l'activité du bâtiment, focalise toutes les inquiétudes. On constate en effet la diminution de 30 % des mises en chantier partout en France, et une baisse de près de 20 % du nombre de dépôts de permis de construire. « *287 000 logements ont été mis en chantier en France en 2023, c'est très faible, et on va continuer de creuser le trou du logement en 2024. Si rien n'est fait, on passera en dessous des 250 000 logements, un chiffre historiquement bas* ». Social ou privé, à la campagne ou en métropole, tout le monde est à la même enseigne. Un segment redécolle toutefois, la commande publique locale, notamment pour l'amélioration et l'entretien des locaux publics, qui compte désormais pour 54 % de l'activité du bâtiment ; en phase d'accélération.
Ajoutons que « *Ma prime adapt* » et les audits de performance énergétique se mettent en place, ainsi que le plan ÉduRénov, pour la rénovation des écoles.
Malgré tout, la FFB prévoit que le bâtiment entrera en récession en 2024, entraînant la perte de 90 000 emplois en France.
« *Ce qui plombe l'évolution du PIB*, poursuit Loïc Chapeaux, *c'est l'investissement des ménages ; en clair, la construction et l'entretien des logements. Bercy constate évidemment que les rentrées fiscales (IS et TVA) sont plus faibles que prévu. Or, la consommation des ménages demeure. La crise du neuf risque à terme de plomber les finances publiques, que l'on chiffre en dizaines de milliards d'euros.* »
La FFB demande donc clairement le rétablissement du prêt à taux zéro sur l'ensemble du territoire (un dispositif d'aide aux primo-accédants, qui, à défaut, restent locataires).
La FFB plaide aussi le retour au dispositif Pinel pour l'investissement locatif privé, et la simplification drastique de Ma Prime Rénov. « *Elle est annoncée par Gabriel Attal*, observe Loïc Chapeaux, *acceptons-en l'augure.* »

Stéphane de Laage

L'emploi des femmes seniors, la fin d'un tabou ?

En 2023, la Maison des cadres d'Indre-et-Loire et Pôle Emploi ont organisé une table ronde sur l'employabilité des femmes seniors, dans le but de stopper les discriminations liées à l'âge. Qu'en est-il en 2024 ?

Bérangère Gosse
Maître de conférences et responsable du master Gestion des ressources humaines - IAE de Rouen

« Les discriminations subies par les femmes, ce sont, par exemple, les temps partiels plus imposés que choisis qui peuvent les amener à rallonger leurs carrières en comparaison avec celles des hommes.
Ces dernières années, les politiques publiques vis-à-vis des actifs vieillissants ont plutôt favorisé les ruptures conventionnelles que l'accompagnement.
Cette année, le changement de nom de Pôle Emploi, devenue France travail, et la nouvelle réglementation de l'indemnisation du chômage devraient faire bouger les lignes. Aujourd'hui, c'est la question du maintien de l'emploi et de son adaptation poste par poste qui est posée. La culture de l'adaptation du poste est plus courante dans les petites structures.
Les étudiants de notre master Gestion des ressources humaines sont sensibilisés à l'âgisme, et invités, en tant qu'alternants, à observer comment sont perçus les seniors dans leur entreprise. En 2024, il est vraiment temps de se poser la question du maintien de l'emploi, et ce n'est pas qu'une question d'âge ou de sexe. À 35 ans, certains font des burn out. Les réflexions sur les seniors vont servir à d'autres tranches d'âges. C'est la population active dans son ensemble qu'il convient d'étudier. »

Frédérique Jeske
Dirigeante et présidente de l'association Senior for good

« *Senior for good* » est née d'une aventure personnelle et, surtout, d'une envie de revaloriser le senior, son expérience, et de changer le regard de l'âgisme. Nous aidons également les seniors à retrouver un emploi. On a monté un bootcamp pour les accompagner sur la singularité de leur valeur et apprendre à la pitcher.
Nous travaillons également sur un outil pour mesurer la valeur de l'expérience (softs skills, compétences). Arrêtez de penser aux seniors en termes de coûts, et pensez plutôt bénéfices.
Le gouvernement se trompe de cible quand il s'attaque aux seniors avec une réduction des indemnités chômage, car il existe une vraie précarité pour les plus de 50 ans sans emploi. Dans dix ans, la moitié des salariés auront plus de 45 ans. Les femmes ont des carrières plus hachées, plus de CDD et donc de risque de précarité, elles sont plus souvent aidantes des parents.
Aujourd'hui, l'emploi des seniors est la responsabilité de tous : de l'État, avec des dispositifs incitatifs permettant d'éviter aux seniors la précarité ; des entreprises, sur l'employabilité et l'engagement ; des seniors eux-mêmes. Démontrez que vous avez encore envie, continuez d'apprendre, de montrer vos qualités, de vous rendre visible, et utilisez les réseaux sociaux !

www.senior4good.com

Camille Colloch

La Boîte d'à côté, un concept unique

Entreprise à but d'emploi située à Bléré (37), La Boîte d'à côté est engagée dans l'expérimentation nationale Territoire zéro chômeur longue durée. Zoom sur ce concept.

En 2016, la loi d'expérimentation territoriale visant à résorber le chômage de longue durée fut promulguée, et dix territoires nationaux habilités. En 2020, l'expérimentation fut prolongée pour cinq ans et élargie à cinquante nouveaux territoires, dont celui de Bléré-Val de Cher. « *Une entreprise à but d'emploi (EBE) à Bléré baptisée ''La Boîte d'à côté'' est créée pour développer des emplois durables et lutter contre le chômage*, précise son directeur Thierry Petonnet. *Nul n'est inemployable. Des chômeurs veulent travailler, mais on ne veut pas les embaucher. Parallèlement, il y a des choses à faire sur le territoire.* » Alors, avec ses 45 collaborateurs (en CDI dès le premier jour), l'EBE a réalisé en quinze mois d'activité un chiffre d'affaires de 150 K €, « *significatif pour ce secteur dont l'objectif premier n'est pas la rentabilité. Nos trois pôles d'activités (ressourcerie, végétal et conciergerie) sont soumis à une règle de non concurrence. Nous allons là où les autres ne vont pas, comme peindre une seule porte dans un restaurant.* »

Les demandes d'entreprises

Des entreprises locales font appel à cette EBE, comme La Poste.

Thierry Petonnet, dans les locaux de La Boîte d'à côté, à Bléré.

« *Nous démantelons pour eux des anciens casiers à courrier issus de tous les centres de tri de la région. Nous trions le métal et le plastique.* »

Distingué au « *Top entreprises 37* » pour sa stratégie RH, le directeur insiste sur le côté « *entreprise pas comme les autres. Nos salariés peuvent postuler ailleurs. Pendant leur période d'essai, on suspend leur contrat. Si ça marche, ils démissionnent, et sinon, zéro prise de risque. Nous les formons le plus possible pour qu'ils soient facilement identifiables par les entreprises et qu'ils se rendent compte qu'ils peuvent travailler. La moitié de nos véhicules sont sans permis, permettant ainsi à chacun de travailler.* »

www.laboitedacote.fr

Camille Colloch

Attirer les jeunes dans l'enseignement supérieur en région Centre-Val de Loire

De gauche à droite : Alicia Leon, Justine Louis, Neal Deslangle et Julie Salesse.

Le magazine L'Épicentre s'est rendu au CCI Campus Centre de Blois pour parler enseignement supérieur en région Centre-Val de Loire. Alicia Leon est designer graphique et illustratrice à son compte et ancienne étudiante de l'ETIC au CCI Campus Centre. Justine Louis est chargée de relation entreprises alternance / formation continue au CCI Campus. Neal Deslangle est en Mastère ingénieur d'affaires en alternance au CCI Campus et commercial au sein de l'entreprise Cheminées Marcel Raymond. Julie Salesse est chargée de recrutement et de promotion et ancienne étudiante du CCI Campus. Rencontre.

De nos jours, on parle beaucoup d'attractivité du territoire et d'attractivité des entreprises. Que pensez-vous de ces enjeux ?

Julie Salesse : *Dans mon métier, l'attractivité est importante car une formation ne se vend pas toute seule. Tout le monde peut faire de la formation. Tout le monde peut se former à distance, de chez soi. Il y a plein de possibilités de se former et, souvent, ce qui va faire la différence, c'est l'environnement. On entend beaucoup les salariés parler de qualité de vie au travail, mais ça commence quand on est en formation, d'autant plus quand on est en alternance.*

Alicia Leon : *J'ai fait quatre ans d'études à Blois, je m'y suis sentie très bien et j'ai eu envie d'y rester. C'est important que la région soit attractive. Ça donne envie de venir et d'y rester.*

Justine Louis : *On essaye de garder les talents qu'il y a sur le territoire pour qu'ils intègrent nos entreprises et qu'ils contribuent au développement économique du territoire. On fait en sorte de garder les étudiants et qu'ils ne partent pas à Orléans, Tours ou Paris, car on a besoin de futurs salariés, diplômés, compétents, avec de l'expérience et un savoir-faire.*

Aujourd'hui, y-a-t-il plus d'offres des écoles et des entreprises que de candidats ?
Justine Louis : *La tendance s'est inversée. Avant, les personnes peinaient à trouver du travail, des alternances, des offres. C'était l'entreprise qui avait la mainmise. C'est elle qui choisissait qui elle allait recruter. Aujourd'hui, c'est l'entreprise qui doit se vendre, vendre son territoire, le cadre de vie… Les entreprises sont en difficulté de recrutement. On a fait ce travail de promotion pour répondre aux besoins des entreprises en termes de profils.*

Julie Salesse : *Et pour les garder sur le territoire les années qui suivent, car l'intérêt de l'alternance, c'est ça. L'enjeu, c'est que l'entreprise arrive à proposer le premier emploi, et pas seulement de former l'étudiant pendant un an, qu'elle ait investi un an et qu'il parte dans une autre entreprise avec le savoir-faire. Il faut que l'entreprise soit attractive dès le contrat d'alternance, car, si la personne commence par l'alternance, il y aura un sentiment de confiance. Si l'enjeu est compris dès le début, on évite ainsi que les talents partent vers d'autres structures.*

Neal Deslangle : *Je n'ai pas eu de mal à trouver une alternance, car, déjà quand j'étais en bac pro, j'ai fait mes stages dans mon entreprise actuelle. Je suis resté dans la même entreprise. C'est un environnement qui me plaît. Je n'ai jamais eu envie de changer au cours de mes études, sachant que je suis assez autonome. J'ai la mainmise sur quasiment toute la stratégie commerciale. C'est plus ou moins moi qui fais office de directeur stratégique. J'aime la région, je viens d'ici et je voudrais bien y rester.*

Alicia Leon : *Par rapport à ma promo, parmi ceux qui étaient en alternance on voit ceux qui sont restés dans la région et ceux qui ont bougé car leur alternance n'était pas dans la région. Ceux qui étaient à Paris sont restés à Paris, ceux qui étaient dans la région sont restés dans la région, pour la plupart.*

L'image de l'alternance a évolué depuis plusieurs années. Selon vous, pour quelles raisons ? Et quels sont les avantages de l'alternance ?
Justine Louis : *Avant, l'alternance était vue comme une voie de garage par beaucoup, moi la première. Dès que j'ai voulu faire de l'alternance, au lycée j'ai eu un avis défavorable pour mon orientation, tout en étant bonne élève. C'était mal vu, car souvent associé aux métiers manuels, et se salir les mains n'était pas forcément quelque chose de positif. Aujourd'hui, de plus en plus d'écoles font de l'alternance sur n'importe quel métier car les entreprises ont besoin de personnes qui ont de l'expérience. L'alternance permet d'avoir la théorie et la pratique. On a le concret du métier. On sait si ça nous plaît en tant qu'apprenant. On développe des compétences et c'est un plus car, maintenant, quand on voit une offre on nous dit : « Il faut que vous ayez de l'expérience et un diplôme ». L'alternance, c'est le bon compromis.*

Julie Salesse : *Je pense aussi que ça place l'étudiant dans de meilleures conditions financières et que ça a permis à certains d'entre eux d'accéder à des études supérieures, alors qu'ils n'auraient jamais pu sans cela. Qui dit études supérieures dit frais de scolarité, et tout le monde n'a pas la chance d'avoir une famille aisée. Ce qui coûte cher, ce ne sont pas seulement les études, c'est vivre, passer le permis pour être mobile... L'alternance, c'est aussi accéder à des études supérieures, même si on n'est pas scolaire. Un master, et même un bac +3, avaient un aspect élitiste à une époque. Aujourd'hui, c'est commun. Le public étudiant, la première question qu'il me pose c'est « combien vais-je gagner ? ».*

Justine Louis : *Et, à l'inverse, les entreprises me demandent « combien ça va me coûter ? ». Les entreprises ont besoin de recruter, mais ça a un coût pour elles. Parfois, l'aide de l'État conditionne l'embauche. On a aussi la prise en charge des coûts pédagogiques par l'OPCO qui permet d'accéder plus facilement à des embauches. L'alternance permet à l'entreprise de se familiariser avec un profil, une personne, de former sur sa politique d'entreprise, sur son fonctionnement et, derrière, d'embaucher quelqu'un.*

Julie Salesse : *Et ça permet aussi aux étudiants de tester des entreprises de différentes tailles, des secteurs d'activités différents, des missions différentes. Ça leur permet de savoir ce qu'ils veulent faire et ce qu'ils ne veulent pas faire. Souvent, ce n'est pas le jeune qui a des craintes sur l'apprentissage, ce sont ses parents, avec des craintes avérées ou non, car tout le monde n'est pas en capacité de faire de l'apprentissage. Ça demande une agilité, une organisation, un rythme assez soutenu. Certains n'ont ni la capacité, ni la volonté de le faire. Ça demande aussi une agilité intellectuelle et pratique. Pour ceux qui choisissent cette voie et qui réussissent, c'est le bon compromis avant de se jeter dans le grand bain du marché du travail.*

Neal Deslangle : *Souvent, quand on arrive en alternance, il y a une attente qui est moins forte que si on était directement employé. Ça enlève du stress et ça permet d'avancer un peu plus à son rythme que si on était directement employé. L'entreprise paye un SMIC à quelqu'un qui est absent une semaine par mois. Mon entreprise propose de m'embaucher depuis le BTS. J'ai toujours voulu continuer mes études depuis que je suis en bac pro. J'ai toujours dit que je voulais aller le plus loin possible. J'ai toujours voulu continuer à apprendre. Quand j'ai commencé mes études, je me suis dit que le master serait le point le plus haut, où je pourrais avoir un maximum de compétences. J'ai toujours continué en ce sens et mon entreprise m'a toujours suivi.*

Propos recueillis par Maxence Yvernault

> *« C'est important que la région soit attractive. Ça donne envie de venir et d'y rester »*
>
> *Alicia Leon*

DILGE accompagne les lycéens dans leur orientation

Créée en 2018, l'association « De l'Indre-et-Loire aux grandes écoles » (DILGE) aide les lycéens du département à faire leur choix d'orientation postbac.

Après avoir obtenu un bac scientifique dans un lycée tourangeau en 2016, Benjamin Roulleau a étudié à l'INSA de Lyon. Diplômé il y a deux ans, il travaille aujourd'hui pour Enedis. Il est membre de l'association *« De l'Indre-et-Loire aux grandes écoles »* (DILGE) depuis trois ans, et son président depuis deux ans. DILGE compte aujourd'hui dix-sept bénévoles et appartient à la fédération nationale *« Des territoires aux grandes écoles »*.
L'association intervient dans les lycées afin de présenter les filières sélectives aux lycéens du département. Ces grandes écoles réunissent notamment les classes préparatoires, les Instituts d'études politiques (IEP), les écoles vétérinaires, d'ingénieur, de commerce, d'architecture, d'art appliqué… *« Certains lycéens n'ont jamais entendu parler de ces formations,* explique Benjamin. *Ils n'ont pas la chance d'avoir un proche qui a fait l'une de ces formations ou ils ne sont pas au courant de leur existence et de ce dont il s'agit concrètement. Les lycéens sont davantage demandeurs de nos interventions. Ce sont d'ailleurs souvent les lycées qui demandent que l'on intervienne dans les classes. »*

Vers le bac et au-delà
En février 2021, l'association a mis en place un programme de mentorat. *« L'objectif est d'accompagner les lycéens en plein*

questionnement. Certains ont une idée, mais n'ont pas toutes les réponses à leurs questions. » Le lycéen remplit d'abord un formulaire sur Internet (classe, spécialités…). Puis, il est mis en relation avec un bénévole qui a un parcours proche, par exemple scientifique ou littéraire. Le binôme échange ensuite régulièrement et peut travailler sur l'écriture et la relecture de la lettre de motivation, la préparation des oraux et des entretiens… En principe, le parrainage s'arrête après l'obtention du bac, mais certains binômes restent en contact par la suite.

https://dilge.fr/

Maxence Yvernault

EEMI Orléans : accompagner les entreprises dans leur développement grâce à l'alternance

À Orléans, l'EEMI (École européenne des métiers de l'Internet) propose des formations axées sur le développement Web, le design interactif et le marketing digital. L'ADN de l'école a une forte dimension entrepreneuriale. Les formations se font en initial ou bien en alternance dès la première année.

« *La professionnalisation est un axe fort de notre pédagogie*, explique Arnaud Gonnet, directeur de l'EEMI Orléans. *Favoriser l'insertion professionnelle de nos étudiants est l'essence-même de notre projet pédagogique. 95 % des étudiants ont un emploi six mois après l'obtention de leur diplôme. Nous formons aux métiers d'avenir.* »

Appel à partenariats

L'EEMI Orléans lance un appel à partenariats. À travers l'alternance, l'école entend accompagner les entreprises de la région Centre-Val de Loire dans leur développement. « *Les entreprises ont besoin de talents numériques*, poursuit Arnaud Gonnet. *Ce sont des métiers d'avenir sur lesquels on peut capitaliser. Les besoins des employeurs en termes de compétences ont évolué. Les grandes entreprises proposent plutôt des postes resserrés, alors que la polyvalence et les profils hybrides intéressent particulièrement les TPE-PME.* » Parmi les missions proposées dans ces entreprises, on retrouve la création de sites Web, le community management, le développement Front-End, Back-End, la data analyse ou encore le marketing stratégique…

L'EEMI accompagne ses étudiants dans la recherche d'une alternance : des modalités pratiques (comment se financer, combien je vais coûter à mon entreprise…) aux rendez-vous personnalisés et ateliers de travail sur le CV, la lettre de motivation, le profil LinkedIn et la préparation de l'entretien d'embauche. Enfin, l'école organise des job dating avec ses entreprises partenaires.

EEMI Orléans :
7 rue Jean-Baptiste-Corot, 45100 Orléans

Tél. 07 68 96 06 37
https://www.eemi.com/campus/orleans/

Le BTP CFA Centre-Val de Loire répond aux besoins des entreprises et des alternants

Le BTP CFA Centre-Val de Loire compte cinq centres de formation, à Orléans, Blois, Saint-Pierre-des-Corps, Chartres et Châteauroux. Il propose plus de 70 formations initiales, continues ou réglementaires, et représente 65 % des contrats d'apprentissage signés en région dans le secteur du BTP.*

« Le BTP CFA Centre-Val de Loire apporte une réponse individualisée aux besoins des entreprises et des branches professionnelles, explique Franck Pretre, secrétaire général du BTP CFA Centre-Val de Loire depuis 2015. *De nouveaux métiers, de nouveaux matériaux apparaissent et de nouvelles technologies se développent. BTP CFA Centre-Val de Loire doit être en adéquation avec les nouvelles compétences, emplois et formations recherchés, tant dans le domaine de la construction neuve que dans le patrimoine bâti. »*
Afin de répondre aux nouveaux besoins en compétences des entreprises, mais aussi des alternants, l'école a mis en place de nouvelles formations. Au BTP CFA 37 par exemple, c'est le cas du CAP Conducteur d'engins de travaux publics et carrières, du BP Métiers de la pierre et du BTS Conseil et commercialisation de solutions techniques. Ces nouvelles formations concernent à la fois des nouveaux métiers, mais aussi des métiers ancestraux comme celui de tailleur de pierre.

Le conseil d'administration de BTP CFA Centre-Val de Loire a lancé un plan d'investissement pluriannuel auprès du conseil régional et du CCCA BTP, destiné à l'innovation et l'excellence de ses campus afin d'améliorer les conditions d'exercice pédagogique des formations. Le BTP CFA 37 est en cours de réhabilitation, le BTP CFA 45 est dépositaire d'un projet d'innovation et de transformation pour 2024, à suivre sur le BTP CFA 28 pour 2025. *« Nos nouvelles ingénieries de formations seront au service de l'emploi durable sur notre territoire, de l'étude à la conception, jusqu'à la réalisation, tout ceci au bénéfice de nouvelles compétences attendues par les entreprises ».* Quant au BTP CFA 41, il a été reconstruit en 2016, et le BTP CFA 36 est réhabilité en partie depuis 2023.

Franck Pretre, secrétaire général du BTP CFA Centre-Val de Loire.

Le parcours d'un étudiant en apprentissage dure en moyenne cinq ans. 47% des étudiants sont insérés dans l'emploi après leur première formation. 38% poursuivent leur formation dans leur CFA ou dans un autre CFA de la région. *« Ces taux d'insertion professionnels sont extrêmement valorisants pour la profession. Ils sont synonymes de plein emploi et de réussite sociale pour notre territoire »,* se félicite Franck Pretre.

https://btpcfa-cvdl.fr/

** BTP CFA : centre de formations professionnelles dans le domaine du BTP.*

> *« BTP CFA Centre-Val de Loire doit être en adéquation avec les nouvelles compétences, emplois et formations recherchés »*
>
> *Franck Pretre*

Une deuxième édition pour « Mon apprentissage en 180 secondes »

Le 21 mars prochain à Tours, le CFA des universités Centre-Val de Loire, en collaboration avec les universités d'Orléans et Tours, organise la finale de la deuxième édition de « Mon apprentissage en 180 secondes ». Un concours original au cours duquel les participants disposeront de 180 secondes pour présenter et partager leur expérience de l'apprentissage.

La soirée se déroulera dans les locaux de l'IAE Tours-Val de Loire et de l'UFR Droit, économie et sciences sociales (DESS) de l'université de Tours. Les dix participants présenteront en 180 secondes leur métier et leur parcours d'apprenti. Leur objectif sera de convaincre le public et un jury composé de professionnels du monde économique et de l'enseignement supérieur. Les trois meilleures prestations seront récompensées. Avant la soirée, chaque participant disposera d'un coaching personnel de deux fois deux heures.
Ce concours offre aux entreprises un lieu unique pour repérer de nouveaux talents. Il est l'occasion, pour les entreprises partenaires telles que ID.QUATION et le CFA des universités Centre-Val de Loire, de rencontrer des jeunes prêts à intégrer le marché du travail. Ces deux partenaires soutiennent l'initiative en dotant le concours de récompenses, dont un premier prix d'une valeur de 1 000 € remis par ID.QUATION, et un troisième prix d'une valeur de 250 € remis par le CFA des universités Centre-Val de Loire.

Une vitrine pour de futurs diplômés
La soirée met en avant l'apprentissage sous toutes ses formes. En plus d'être une vitrine, elle permet aux apprentis de mettre en avant leur motivation, leur dynamisme, leur engagement, leur créativité, leur passion et leurs talents. Concrètement, elle permet à ces futurs diplômés de développer leurs compétences en communication et en présentation ; de réfléchir sur leur parcours ; de préparer leur carrière professionnelle à des situations réelles, comme parler en public et présenter leurs idées ; de stimuler l'apprentissage mutuel et la gestion du temps tout en valorisant l'apprentissage comme un parcours professionnel et personnel ; et de renforcer la collaboration et l'esprit d'équipe dans la promotion.
En 2023, la première édition de « Mon apprentissage en 180 secondes » représentait 70 inscrits, dix finalistes, un coach, trois vainqueurs, sept membres du jury, 7 200 secondes de show, 1 800 secondes de concours, et 120 personnes présentes lors de la finale.

Les dix finalistes du concours en 2023.

Pour revoir la prestation d'Alix Dromard, la gagnante en 2023 : https://www.youtube.com/watch?v=B2u6S1kfEh0&t=80s

Les trois vainqueurs et le jury du concours en 2023.

Mon Jardin, c'est avant tout l'histoire de trois femmes, de trois destins animés par le voyage, les saveurs et l'envie du partage. Après avoir vécu dans plusieurs régions du monde, elles se sont trouvées, par le hasard de la vie, dans la vallée du Cher. La cuisine les a rassemblées. Ensemble, Èva, Talia et Pauline ont créé Mon Jardin. Plus qu'un restaurant, un salon de thé ou un traiteur, leur entreprise est un concept, bien à leur image : cosmopolite, au carrefour des rencontres, au gré de leurs inspirations culinaires et des saisons. Rendez-vous chez elles, à Montrichard, pour une interview pause-café en trio.

Business Model

◇ Si on devait inventer une recette de cuisine pour une bonne entreprise, vous mettriez quoi dedans ?
Au moins 50 % de gestion et de communication, de la persévérance et de la passion. Ensuite, il faut de bons produits. Une bonne recette est souvent simple, tant qu'on crée quelque chose que l'on a envie de consommer, en étant le plus sincère possible. C'est comme ici, nous avons créé un lieu qui nous ressemble.

◇ Vous préférez rester au resto ou aller sur le marché ?
Nous n'avons pas vraiment le choix, on aimerait bien aller un peu plus chez les producteurs. C'est un peu un fantasme de pouvoir aller sur le marché et de se laisser inspirer directement par les produits des étals (rires). Il n'y a que les grands chefs qui font ça, mais ils ont une brigade de 10 personnes en cuisine. Nous ne sommes que trois et quand on fait tout maison, ça prend beaucoup plus de temps. Maintenant, on a la chance de discuter assez souvent avec nos producteurs qui viennent régulièrement nous déposer les produits.

Être entrepreneuses

◇ Laquelle est la plus créative ? La plus pressée ? La plus patiente ?
Nous sommes vraiment toutes les trois très créatives. C'est ce qui nous rassemble. La plus pressée, c'est sans aucun doute Pauline (éclats de rire) ! Pour la patience, Talia est capable de rester plusieurs heures sur une tâche longue et fastidieuse, tandis qu'Èva est plus patiente dans le relationnel.

◇ À refaire, entreprendre seules ou à plusieurs ?
À plusieurs, au moins, maintenant, on sait comment s'y prendre. C'est certain qu'être plusieurs associées demande plus de temps dans les prises de décision. Cependant, avec plusieurs cerveaux et des qualités différentes, l'une va apporter quelque chose que l'autre n'aura pas forcément perçu.

Parlons de vous

◇ Si vous pouviez être quelqu'un d'autre le temps d'une journée, qui aimeriez-vous être ?

Èva : Charlie Chaplin. C'est quelqu'un que j'admire, c'était un visionnaire, un résistant et aussi un clown ! (Rires)

Talia : La chanteuse de jazz Sade, parce que j'aime sa voix, unique. C'est une personne qui est restée plutôt discrète, qui dégage de la douceur. C'est aussi lié à ma passion pour la musique.

Pauline : Quant à moi, c'est Eminem. Je suis fan depuis toute petite. Il est parti de rien et il est devenu une superstar. Il est plutôt carré dans ce qu'il fait, et sincère et humble.

Émilie Marmion

Les vignerons du Domaine Colin

On estime à 30 % les entreprises familiales qui franchissent la deuxième génération, et à seulement 10 % celles qui survivent à la troisième. Nous nous sommes intéressés à ces success stories et à leurs clés de réussite. Ce mois-ci, nous battons tous les records avec la famille Colin, qui perpétue la tradition de la terre depuis neuf générations ! Ils sont installés dans le charmant petit village de Thoré-la-Rochette, situé dans la vallée du Loir, à quelques kilomètres de la ville de Vendôme. Nous avons rencontré Pierre-François et son père Patrice.

Si aujourd'hui les Colin sont entièrement tournés vers les vignes, ça n'a pas toujours été le cas. En effet, leurs ancêtres paysans, à l'origine de la ferme (en 1735), étaient, comme dans la plupart des campagnes, axés sur de la polyculture. Comprenez un peu d'élevage, un peu de cultures céréalières, maraîchères et de viticulture. C'est dans les années 1900 qu'Émilien Colin a donné un coup d'accélérateur à l'exploitation viticole en développant la vente en direct du vin produit sur le domaine. Dès lors, la ferme s'est spécialisée dans cette voie au fil des générations. Chacun ayant apporté sa pierre à l'édifice pour la développer et marquer de son empreinte l'héritage familial, entre tradition et modernité. *« C'est vrai que reprendre après huit générations peut faire peur,* confie Pierre-François, à la tête du domaine depuis 2018, *mais je pense qu'il vaut mieux éviter d'y penser. Le patrimoine, il est là, on le voit tous les jours, ce sont nos pieds de vieilles vignes. Si tu reprends l'exploitation juste pour suivre la tradition familiale et faire plaisir, ça ne marchera pas. La motivation première doit être la passion. »* Qu'il s'agisse de lui ou de son père Patrice, aucun des deux n'a été forcé de reprendre l'entreprise familiale. C'est bien la passion qui les a fait rester et leur a donné envie de s'installer, à chaque fois au moment des vendanges. D'ailleurs, leurs frères et sœurs respectifs auraient très bien pu reprendre, mais leurs envies ont été différentes. *« Mes parents pensaient que j'allais revenir au domaine, mais ça n'a pas été une évidence tout de suite »,* témoigne Patrice.

L'ouverture d'esprit comme clé de réussite

Patrice s'est retrouvé dans la viticulture un peu par hasard : *« J'étais le plus nul de la classe, alors mon père m'a dit "tu iras en école agricole",* confie-t-il en se remémorant le passé. *Là-bas, j'ai suivi un bon copain qui voulait faire viticulture. Ensuite, j'ai poursuivi mes études en œnologie. J'ai multiplié les stages chez des vignerons partout en France et, plus tard, en Suisse et en Allemagne. J'avais envie de comprendre comment ils avaient bâti leur réputation, sur quoi ça reposait et comment ils la valorisaient. J'ai découvert des passionnés qui fabriquaient des vins naturels, très représentatifs de leur terroir. C'est comme ça que j'ai développé mes compétences en biodynamie. »* Pierre-François s'est également forgé sa propre expérience, en parcourant le monde (France, Australie, Nouvelle-Zélande) et en prenant le savoir des anciens. *« Je suis le plus jeune du domaine. On a un salarié, Gilles, qui est ici depuis plus de trente ans, c'est mon pilier. Il a une parfaite connaissance de la terre et des vignes. C'est important de reconnaître les compétences de son équipe et d'être conscient de ses propres limites »,* avoue-t-il.

Pierre-François et Patrice Colin.

Savoir s'entourer et faire confiance, être curieux, observer, écouter pour se nourrir des uns et des autres afin de perpétuer la tradition familiale tout en développant l'entreprise, c'est la manière dont Pierre-François souhaite diriger le Domaine Colin, comme son père Patrice a pu le faire auparavant.

Émilie Marmion

Créer un good buzz ou réagir à un bad buzz dans son entreprise

> *« Il faut rester humble sur ce qu'on met en avant »*
>
> *Anne Boistard*

Pour attirer, recruter et fidéliser, les entreprises doivent entretenir leur marque employeur. Dans ce contexte, les réseaux sociaux apparaissent comme le nouvel outil de travail indispensable dans la stratégie des entreprises. Hé oui, Internet est là où tout se joue.

Le 11 janvier dernier, le service communication de la Ville de Tours filmait une chaise de bureau vide *« qui tourne en rond »* dans la mairie et postait la vidéo sur ses comptes Instagram, LinkedIn et TikTok. *« Dans notre service, il y a une chaise qui se sent seule »*, ou encore *« Sauvez cette chaise, devenez notre futur(e) stagiaire community manager »*, indique cette vidéo. Depuis, la chaise a trouvé son stagiaire. Likée, commentée et partagée, cette vidéo est un exemple de good buzz qui prouve que les réseaux sociaux sont devenus un outil indispensable dans le processus de recrutement des entreprises et des collectivités.
La plupart des offres d'emploi passent désormais par des jobboards tels que Indeed, Monster ou encore HelloWork. Le site Internet Glassdoor permet aux employés actuels et aux anciens employés d'une entreprise d'évaluer leur environnement de travail de manière anonyme. Il permet donc à un candidat de se faire un avis sur une entreprise avant d'éventuellement l'intégrer. Il devient donc important pour une entreprise de soigner sa *« marque employeur »* afin d'attirer, recruter et fidéliser ses salariés. Et Internet est là où tout se joue !

« Erreur » ou vengeance ?
Contrairement à la vidéo de la Ville de Tours, certaines offres d'emploi sur Internet ont fait polémique. C'est le cas d'une offre de Lydia, entreprise de la fintech (technologie financière) française spécialisée dans le paiement mobile. Celle-ci a été publiée sur le compte LinkedIn de l'entreprise et critiquée car mal formulée et peu conventionnelle. Elle indiquait notamment : *« Cette équipe est faite pour vous si vous aimez travailler côte à côte avec vos collègues, vos supérieurs et vos équipes, [si] vous êtes prêt à faire de Lydia votre seule entreprise jusqu'à la retraite […]. Si à la question "Rejoindriez-vous Lydia si vous étiez déjà riche, avec une vie sociale bien remplie ?" vous répondez non, ce n'est pas une équipe faite pour vous. »*
L'offre a d'abord été maintenue, puis retirée discrètement, signe d'une prudence plus ou moins efficace de l'entreprise face à cette crise médiatique. Anne Boistard, créatrice et animatrice du compte Instagram Balance ton agency, regrette notamment l'idée suggérée : *« on est une famille et si je la quitte, je la trahis »*. Suite à cette critique publique, le compte Lydia d'Anne Boistard a été fermé, puis réactivé. L'entreprise a qualifié ce geste d'« erreur », mais certains y ont vu une vengeance. En soutien à la jeune femme, beaucoup d'utilisateurs de l'application Lydia ont fermé leurs comptes.
Cet exemple de bad buzz sur les réseaux sociaux montre comment une offre d'emploi mal formulée peut faire polémique et influencer la clientèle de l'entreprise impliquée. La prudence est nécessaire sur les réseaux sociaux. Le moindre mot ou la moindre erreur peut coûter cher et avoir des conséquences économiques importantes pour l'entreprise.
Et comment ne pas en faire trop sur les réseaux sociaux ? *« Il faut rester humble sur ce qu'on met en avant*, répond Anne Boistard. *Il faut de l'humilité, de la simplicité, de la transparence, quelque chose de très professionnel. Sur les réseaux sociaux, les entreprises qui en font trop, je trouve cela bizarre. »*

Maxence Yvernault

Delphine Bichette, assistante virtuelle pour les petites entreprises

Ancienne graphiste et photographe, Delphine Bichette a lancé son activité d'assistanat virtuel fin 2020-début 2021. Son entreprise Myléna Assistanat Virtuel est basée à Blois, et Delphine travaille la plupart du temps de chez elle à distance. Elle propose un assistanat à la fois administratif, en communication et personnel.

Selon Delphine, *« un autoentrepreneur peut travailler jusqu'à 50 à 60 heures par semaine. Il doit être partout. Il voit passer des mails, mais il n'a pas le temps d'y répondre. Il doit gérer les réseaux sociaux de son entreprise. Certains dorment peu, mais dormir est nécessaire pour être efficace. J'interviens pour que les entrepreneurs se consacrent à leur cœur de métier, pour qu'ils continuent de développer leur entreprise et pour qu'ils gagnent en temps et en efficacité. Je souhaite aider, rendre service aux entrepreneurs et aux petites entreprises. Les besoins sont assez importants. »*

Assistanat administratif, en communication et personnel

Delphine propose ainsi un assistanat à la fois administratif, en communication et personnel. Sur la partie administrative, Delphine peut préparer la comptabilité et tous les éléments à donner à l'expert-comptable de l'entreprise. Elle peut également rédiger des documents et des dossiers, coordonner des projets, gérer l'adresse mail de l'entreprise… Sur la partie communication, Delphine peut envoyer des campagnes de mailing, faire de la création visuelle (cartes de visite, cartes de vœux, réseaux sociaux…), rédiger un communiqué ou un dossier de presse… Sur la partie personnelle, elle apporte au chef d'entreprise des conseils en termes d'organisation pour être plus efficace.

L'assistante travaille à distance, ou bien sur site quand il est nécessaire pour elle de se déplacer. Elle signe avec ses clients des contrats de prestation qui se renouvèlent automatiquement. Le nombre d'heures est variable et peut représenter quelques heures par mois, ou répondre à des demandes plus régulières. *« Mon métier demande beaucoup d'organisation et de concentration. Mais, je suis polyvalente et j'aime travailler sur des choses différentes. »* Delphine définit une organisation journalière avec des créneaux dans son agenda pour tel ou tel client.

Des secteurs d'activités variés

« Le marché de l'assistanat virtuel est très concurrentiel. C'est l'expérience qui peut donner confiance. Mon activité a augmenté la première année. Les clients me donnent peu à peu des missions supplémentaires. J'aime les relations one to one, être proche de la personne. »

La plupart des clients de Delphine sont fidèles et travaillent avec elles sur le long court. Ce sont surtout des petites structures, c'est-à-dire des autoentreprises ou des TPE. Les secteurs d'activités sont très variés : on retrouve un bureau d'études 3D, une avocate, un professionnel du tourisme… *« Je suis ouverte à tout. »* Et lorsque Delphine ne peut pas répondre directement à un besoin, elle n'hésite pas à mettre en relation son ou sa cliente avec l'un de ses contacts.

Delphine Bichette, créatrice de Myléna Assistanat Virtuel.

> *« Mon métier demande beaucoup d'organisation et de concentration »*
>
> *Delphine Bichette*

Maxence Yvernault

© Freepik

CONTRE LE DÉSERT MÉDICAL : L'UNION SACRÉE

Six millions de français n'ont pas de médecin traitant, un quart de la population en région Centre-Val de Loire. Les services des urgences, notamment, en subissent les conséquences. Le numérus clausus a été supprimé en 2020, mais le mal était fait, et il faut toujours douze ans pour former un spécialiste ! Impatientes mais pas résignées, les autorités locales et médicales se réorganisent pour pallier le manque de médecins, de dentistes, d'infirmières, de kinésithérapeutes ou d'orthophonistes. Comment les forces en présence s'unissent-elles pour faire front ?

Dossier réalisé par Stéphane de Laage

On a longtemps résumé la sortie du désert médical à la suppression du numerus clausus ; ce ne serait qu'une affaire de temps. Mais le temps n'y fait rien, du moins pas dans les délais que l'on espérait. Alors c'est le branle-bas de combat depuis les années 2010. Les professionnels se concertent, envisagent des formations communes et des filières mixtes, proposent de faire évoluer les compétences et de mutualiser les lieux d'exercice ; avec la création des territoires de santé, qui associent les professionnels : médecins généralistes et spécialistes, pharmaciens, infirmiers et sages-femmes, qui souhaitent s'organiser ensemble pour répondre à des besoins identifiés dans un même territoire ; naissance aussi des URPS (unions régionales des professionnels de santé), des MSP (maisons de santé pluriprofessionnelles). Depuis 2008, la région Centre-Val de Loire a investi plus de 29 millions d'euros pour la création de « structures d'exercice regroupé ». À ce jour, 126 sont déjà en activité, dont 113 MSP et neuf centres de santé municipaux, rassemblant plus de 1 347 professionnels de santé, dont 421 médecins exerçant dans ces structures d'exercice regroupé.

Tout cela répond à de nouvelles évidences. Les jeunes médecins n'envisagent plus leur métier et leur vie personnelle de la même façon que les générations précédentes. Le médecin de campagne que l'on appelle jour et nuit, qui cumule des journées de douze heures et parfois plus, sans oublier les gardes, ce n'est plus d'actualité. Ils travaillent désormais en groupe et ne se déplacent plus, ou presque. Si l'objectif est de mutualiser les charges, les outils d'examen et les locaux, il est aussi, et surtout, de ne pas vivre en solitaire. Partager un diagnostic, diriger un patient vers un confrère voisin…, on travaille mieux à plusieurs.

Focus

La réorganisation des professions de santé suppose aussi d'accepter de faire monter certaines professions en compétence. C'est le cas des IPA, les *« infirmières en pratique avancée »*. Le statut est né il y a quelques années, pour une pratique plus « pointue », qui désigne un degré élevé de connaissances de niveau master 2, acquises en faculté de médecine. Ces infirmiers et infirmières (environ 1 800 en 2023, contre 800 l'année précédente) sont experts dans leurs domaines, et souvent chargés du suivi des patients qui ont une pathologie liée à cette spécialité, l'oncologie ou le diabète par exemple. Ils travaillent en lien étroit avec un médecin de référence dont ils soulagent ainsi l'emploi du temps (Lire l'entretien, en encadré, avec Stéphanie Rist, médecin rhumatologue et députée rapporteure de la loi santé).

Stéphanie Rist, médecin rhumatologue et députée rapporteur de la loi santé.

Clara de Bort, directrice générale de l'agence régionale de santé (ARS).

Si l'ordre des médecins s'est un temps opposé à cette nouvelle pratique, pensant perdre de son autorité, il s'est progressivement rallié au besoin de travailler à plusieurs.
Travail concerté entre infirmiers et pharmaciens par exemple, notamment pour la vaccination.
Mais, là aussi, il y a urgence, car on compte 20 500 officines en France. 8 500 communes en ont une, mais Paris en a 800 à elle seule. 5 000 communes n'en n'ont qu'une. Et pour certaines, compte tenu de la législation, si la pharmacie ferme elle ne rouvrira pas. Or, depuis 2007, il n'y a que des fermetures, aujourd'hui au rythme de 25 par an…
Philippe Besset est président de la fédération des syndicats pharmaceutiques de France, mais aussi des libéraux de santé. Il rappelle que les pharmaciens ont de nombreuses nouvelles missions, notamment en termes de prévention. *« La loi de finances tend à améliorer l'accès aux médicaments,* dit-il. *Le pharmacien va pouvoir renouveler une ordonnance pour trois mois. La délivrance sans prescription médicale sera possible pour certaines pathologies, comme la cystite ou l'angine. Et ne perdons pas de vue que les formations, initiales et continues, sont l'avenir de la profession, en particulier dans les territoires ruraux. »*
Clara de Bort, directrice générale de l'agence régionale de santé Centre-Val de Loire, insiste pour que la formation des *« petits effectifs »* – orthoptistes, manipulateurs radio, orthophonistes et autres professions médico-sociales et sanitaires – ne soient pas délaissé non plus. *« Elle est décisive,* dit-elle, *pour que les médecins aient conscience de l'existence de ce qui fait le vrai tissu médical. »*

Les collectivités en ordre de marche

Éric Chenut est président de la Fédération nationale de la Mutualité française. Au congrès des maires de novembre dernier, il prônait l'enjeu prépondérant de la prévention de la perte d'autonomie. *« Les solutions existent,* dit-il, *rien n'est perdu, notamment si l'on fait bon usage de la téléexpertise et la téléconsultation. Il faut que les ARS, les professionnels de santé, associations de patients et collectivités se connaissent et fassent ensemble émerger des solutions. »* C'est ce qui se passe souvent dans les départements. Le Loiret et bien d'autres accélèrent la pose de la fibre jusque dans les villages pour que cette téléconsultation, en officine ou à domicile avec les infirmières, permettent les premiers diagnostics, limitent les déplacements et la surcharge des urgences.

Le sujet est complexe, puisqu'il implique l'État par ses agences régionales de santé, et maintenant les régions, les métropoles, les pays et intercommunalités au sens large.

« On doit aussi agir en prévention et, par exemple, réussir la transition écologique (qualité de l'air et de l'eau), pour la morbidité évitable, poursuit Éric Chenut. *L'enjeu est systémique, le financement de l'assurance maladie et des complémentaires santé en dépend. Les datas, quant à elles, peuvent éviter les soins redondants et donc être utiles pour sauver les finances des organismes. »*

Questions de finances donc, mais aussi de législation, de structures d'accueil pour les professionnels comme pour les étudiants, d'organismes de formation et de bien d'autres acteurs. *« Longtemps les organismes rendaient individuellement compte de leurs actions, mais le résultat global n'était pas à la hauteur des efforts de chacun »*, constate François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire. De fait, on a vu poindre des initiatives surprenantes, comme celle de la ville d'Orléans qui, de guerre lasse, avait en 2021 signé un accord avec l'école de médecine de Zagreb pour implanter une antenne dans le Loiret. Inutile de dire que l'initiative a fait grand bruit.

Éric Chenut, président de la Fédération nationale de la Mutualité française.

François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire.

Pour défendre le droit à la santé pour tous, les élus ne cessent de monter au créneau, autrefois en ordre dispersé, aujourd'hui en escadrille, en l'occurrence au ministère de la Santé, à Matignon et à l'Élysée. C'est à ce prix que l'on a vu l'ouverture de la fac d'odontologie à Tours en 2021, puis l'annonce, en février 2022 par Jean Castex, de l'ouverture du CHU à Orléans et, donc, des études de médecine.

En 2022, était aussi adoptée la création du *« pacte régional 100 % santé »*, dont le second comité de suivi s'est tenu le 29 janvier. En quelque sorte, une chambre de réflexion qui réunit l'ensemble des acteurs qui interagissent dans le monde de la santé. Il y a bien sûr les hôpitaux, au premier rang desquels les deux centres hospitalo-universitaires de Tours et d'Orléans, représentés par leurs doyens de facultés et présidents. On y trouve aussi les écoles de formations spécialisées, la directrice générale de l'ARS régionale en personne, les unions régionales de professionnels de santé et des maisons de santé. Autant dire que toutes les fédérations et acteurs directs et indirects de la formation aux métiers de la santé sont autour de la table.

> *« Notre terrain est propice à l'expérimentation »*
>
> *François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire*

Le droit à l'expérimentation

À la manœuvre, la région Centre-Val de Loire, qui revendique le droit d'expérimenter de nouvelles idées. *« Notre terrain est propice,* assure François Bonneau. *Jean Castex m'avait dit "vas-y"* et Aurélien Rousseau (ancien ministre de la santé) *"pourquoi pas". Il faut essayer les MSU, maisons de santé au statut universitaire, avec des maîtres de stage, pour qu'elles soient autant de points d'intérêt pour les étudiants. Je demande aussi un entretien préalable aux métiers d'infirmière »* (pour éviter que trop de jeunes ne choisissent cette voie sans réelle connaissance et ne l'abandonnent à mi-parcours, ndlr).
Et si les médecins ne souhaitent pas être indépendants, qu'à cela ne tienne, la région peut aussi les salarier. Elle s'est engagée à créer 300 emplois de praticiens en huit ans, accompagnés de secrétaires médicaux, répartis sur les zones les plus carencées. Pour cela, elle a créé le GIP (Groupement d'intérêt public) Pro santé Centre-Val de Loire. Il participe à la création de centres de santé dans les territoires les plus fragiles et au financement de résidences dites Pro-santé, à proximité des CHU pour les étudiants en stage.

Latifa Miqyass, médecin généraliste et présidente de la CPTS, et François Bonneau.

À ce jour, 45 contrats de médecins salariés ont été signés, 16 centres régionaux de santé ouverts et plus de 75 000 consultations ont été réalisées par les médecins du GIP.
Dans le Loiret, Latifa Miqyass, médecin généraliste et présidente de la CPTS (Communauté professionnelle territoriale de santé) Beauce-Gâtinais, a présenté le 7 février la nouvelle offre de *« soins non programmés »* ouverte à Malesherbes. Grâce à elle, les patients sans médecin peuvent être orientés par téléphone (0 801 90 45 00) vers des rendez-vous assurés par sept médecins volontaires du territoire et de la région francilienne. La municipalité, dont le maire est Hervé Gaurat, a mis à disposition des locaux et effectué des travaux. Ainsi, les soins non programmés intègreront la future Maison de santé du Malesherbois. Marc Gaudet, président du conseil départemental du Loiret, rappelait que ce dernier *« financera l'acquisition du matériel médical dans le cadre de son appel à projets Santé innovations Loiret ».*

Marc Gaudet, président du conseil départemental du Loiret,

Faire cabinet commun

Thomas de Dreuille, 44 ans, médecin généraliste : *« Je mets plus d'ambition dans ma vie familiale que dans ma vie professionnelle. »* Praticien depuis 2008, Thomas a débuté sa carrière au sein de SOS Médecins à Paris. Dix ans de passion et cinq enfants plus tard, il choisit de quitter la capitale et ses loyers inabordables. La famille s'installe à Notre-Dame-d'Oé, petite bourgade au Nord de Tours. Il intègre un cabinet de groupe, association désormais de quatre professionnels propriétaires de leurs locaux, qui mutualisent les moyens logistiques et le temps partagé d'une assistante médicale. En société civile de moyens (SCM), les médecins partagent tout à parts égales, sans notion de chiffre d'affaires. *« Je voulais être indépendant de toute obligation, ne pas avoir de subvention, donc sans comptes à rendre à l'État. »* Cela vaut aussi pour l'organisation professionnelle. *« Chacun programme ses journées et ses vacances comme il l'entend, sans se soucier d'assurer une continuité de soins. »*
Cette installation en cabinet a permis à Thomas d'arrêter les nuits et les déplacements en voiture et de poser la sacoche, à qui il faut faire monter les escaliers. *« J'ai trouvé un nouveau confort, avec une secrétaire, des confrères et une cafetière,* s'amuse-t-il. *Soirées et week-ends en famille nous coûtent un peu cher, mais ça vaut vraiment la peine. »*

Marketing territorial

« La santé n'est la mission ni des régions ni des départements, elle est régalienne, rappelle Philippe Gouet, président du conseil départemental du Loir-et-Cher. *Mais les élus connaissent bien leurs territoires, c'est un avantage évident pour la reconstruction des territoires de santé. »* Son département s'est rapidement placé aux avant-postes pour attirer de nouveaux professionnels de santé en créant son agence d'attractivité du territoire. Sept personnes répertorient et proposent des terrains de stage et font découvrir aux étudiants les agréments du Loir-et-Cher pour les inciter à rester ou revenir sur les lieux de leur stage. Les maîtres de stage deviennent des ambassadeurs, et l'on peut ainsi parler de marketing territorial. La collectivité propose des logements et travaille pour cela avec les bailleurs sociaux ; octroie le prêt de voitures, et même des salaires. En 2023, près d'une trentaine d'étudiants ont bénéficié de tels avantages en Loir-et-Cher. Le département débloque aussi des bourses financières, jusqu'à 500 € par mois, durant les deux dernières années d'études médicales ou paramédicales, en contrepartie de trois années d'exercice dans le département. Une quarantaine de départements en France accompagnent ainsi l'implantation médicale, avec plus ou moins de forces financières. En Loir-et-Cher, deux personnes accompagnent les étudiants pour leur faire visiter le département, rencontrer les maires et les responsables de MSP. Un site Internet répertorie les demandes des communes et assure la mise en relation avant une aide à l'installation. Pour aller plus loin, le pack « *job conjoint* » décrit le tissu industriel pour aider les conjoints à trouver un poste dans leur activité professionnelle. Les conseillers territoriaux vont aussi dans les écoles plaider la cause du département, permettant ainsi de recruter 40 professionnels de santé en 18 mois, en ville et en campagne.

Philippe Gouet, président du conseil départemental de Loir-et-Cher.

> *« La santé est une mission régalienne, mais les élus connaissent bien leurs territoires, c'est un avantage évident pour la reconstruction des territoires de santé »*
>
> *Philippe Gouet, président du conseil départemental de Loir-et-Cher, président de l'URPS – collège masseurs-kinésithérapeutes – en région Centre-Val de Loire.*

MSP, pas à n'importe quel prix

Les premières MSP (maisons de santé pluriprofessionnelles) datent de 2005. La région Centre a même été l'un des premiers laboratoires territoriaux. Woodlyne Bazelais est IPA à Huisseau-sur-Mauve, et Delphine Rubé, médecin généraliste en MSP à Bourges. Toutes deux sont coprésidentes de la FMPS-Centre-Val de Loire, la fédération des maisons et pôles de santé de la région Centre. Elles ont signé le mois dernier une charte avec la région pour que tout projet de nouvelle MSP soit dorénavant accompagné par la FMPS et que la fédération accompagne les équipes dans leur évolution. « *La MSP valorise le travail coordonné, explique Woodlyne Bazelais. Elle est une solution, mais pas à n'importe quel prix. Ce doit être un regroupement de professionnels avec une vision cohérente de la prise en charge des patients, avec des projets validés par l'ARS. Plusieurs professions qui travaillent ensemble, qui vont vivre ensemble, pour les actions de prévention de santé. L'idée est d'accroître la qualité des soins, par des regards croisés.* » Delphine Rubé met en garde les projets insuffisamment mûrs : « *Attention,*

dit-elle, *il y a aussi des coquilles vides, construites dans l'espoir de réunir des professionnels. Ça, c'est la mauvaise idée, qui mène souvent à des projets fantasques.* »
À l'origine de la MSP de Bourges, dans laquelle exerce aujourd'hui Delphine, les partenaires travaillaient sur le mode de MSP, mais hors les murs. Les six médecins, les infirmières et la secrétaire travaillaient sans se voir, mais avec l'idée d'une construction commune. « *Quand on l'a construite, on a intégré une sage-femme et une infirmière Asalée (spécialiste de l'ETP (éducation thérapeutique du patient) à qui le médecin peut déléguer certains actes, ndlr).* » Aujourd'hui, cinq ETP généralistes, une dermato, six infirmiers, une assistante médicale et un pharmacien constituent le groupe.
Idem à Saint-Ay, dans le Loiret, chez Woodlyne qui est dans la même démarche : « *Dans l'attente d'avoir nos murs, on est éparpillés dans la commune, mais on travaille déjà ensemble, avec des infirmières, un ostéopathe et un pharmacien.* »
Où l'on voit que la MSP ne crée pas de nouveaux médecins, mais une activité pluriprofessionnelle. Elle crée du soin et de la prise en charge, et forme autour du patient une équipe traitante.

Woodlyne Bazelais, de la Fédération des maisons et pôles de santé, a signé une charte pour le bon développement des MSP avec François Bonneau, président de la région Centre-Val de Loire.

À terme, la fédération voudrait que la MSP soit reconnue elle-même comme maître de stage, et pas seulement le ou les médecins qui exercent à l'intérieur.

Faire évoluer les IPA

Stéphanie Rist est médecin rhumatologue et députée rapporteure de la loi santé. « *Le constat ne tient pas qu'aux déserts médicaux, mais aussi à l'idée que depuis toujours le statut d'infirmière ne permet pas d'envisager d'évolution professionnelle. La France est très en retard de ce point de vue,* observe-t-elle. *Depuis 1962, les États-Unis ont su faire évoluer leurs infirmières, et en particulier leurs formations, pour qu'elles fassent plus de choses, y compris celles que seuls les médecins pouvaient faire jusque-là. On a donc choisi de porter une loi en faveur des infirmières de pratique avancée (IPA, diplômées d'un master universitaire)* ». Jusque-là, ces infirmières ne pouvaient exercer qu'à la condition que le médecin décide que le malade pouvait aller voir l'infirmière. Les médecins, qui souvent ne connaissent pas les compétences réelles de ces infirmières, n'étaient pas prompts à cela, et les infirmières ne trouvaient donc pas leur place dans le parcours de santé, en particulier en ville.
La loi prévoit donc « *l'accès direct* », c'est-à-dire que le malade peut désormais consulter directement l'IPA, sans dépendre de l'avis du médecin, ou parce qu'il a une pathologie chronique, ou parce qu'il n'a pas de médecin à disposition immédiate. La loi donne aussi à l'IPA la possibilité de « *primo-prescrire* », c'est-à-dire de prescrire sans l'avis du médecin certains types de médicaments qui seront définis par décret.
« *Cela ne veut pas dire que l'infirmière fait ce qu'elle veut,* insiste Stéphanie Rist. *Elle travaille en exercice de soins coordonnés. Le médecin reste l'expert et la pierre angulaire de ces soins. Simplement, il n'est plus vu obligatoirement en premier.* »
Les médecins n'ont pas vu cette loi d'un bon œil. Soit pour des questions culturelles, soit par crainte de perdre une part de leur patientèle, soit, enfin, par méconnaissance des compétences réelles de ces IPA. « *Mais on constate qu'une fois le lien établi avec les IPA, les plus réticents admettent l'utilité de ce lien. Je suis convaincue que cela évoluera rapidement.* » Il faut gagner du temps de médecin, et de l'évolutivité des carrières. « *Les études montrent partout dans le monde, que ce lien permet une meilleure prise en charge du malade, et bien sûr de gagner une disponibilité précieuse.* » Les patients eux-mêmes disent leur confiance dans ce système.
La loi est votée et promulguée. Les décrets qui devront préciser le mode d'application sont, quant à eux, en cours de concertation.

L'Electro Pool Party : toujours plus fort !

L'Electro Pool Party est de retour le samedi 6 juillet 2024, pour une cinquième édition à l'Agl'eau de Blois. Avec, au programme, le plein de nouveautés et une programmation toujours plus ambitieuse.

Organisé par l'association ElectroLab Events, avec le soutien de Fun Radio et d'une trentaine de partenaires régionaux, l'Electro Pool Party est en passe de devenir un incontournable des festivals de l'été, notamment pour les amateurs de musique électro… Mais pas que ! L'événement se veut avant tout une expérience « chill », traduire « à la cool », et séduit les fêtards bien sûr, les mélomanes, mais aussi les familles qui viennent profiter des nombreuses animations prévues et du complexe aquatique, entièrement privatisé pour l'occasion.

Un budget doublé pour une montée en gamme de l'événement

Pour cette 5e édition, les organisateurs ont préparé de nombreuses surprises et nouveautés. Pour la première fois, l'Electro Pool Party ouvrira ses portes dès 12h, pour permettre aux festivaliers de profiter toute la journée des animations autour de la piscine et d'une programmation haut de gamme. Composé de huit artistes, le line-up promet d'*« envoyer du lourd »* ! L'édition accueillera bien sûr les DJ fidèles au festival depuis ses débuts, comme Alice April ou Holseek, bien connus des habitués. Local de l'étape, le jeune groupe orléanais Martroi viendra enflammer la scène avec son énergie et un style musical unique. Côté têtes d'affiche, les organisateurs sortent l'artillerie lourde et annoncent la venue de Dubvision, groupe néerlandais qui s'est fait un nom sur la scène électro grâce au support de la Swedish House Mafia, ayant même été nominé aux Grammy Awards en 2022. Classé dans le Top 30 mondial, le groupe Bassjackers sera lui aussi très attendu des quelques 1500 festivaliers. Grâce à des collaborations à succès avec des stars comme Martin Garrix, Afrojack ou encore Snoop Dog - excusez du peu - le groupe truste les charts sur la scène internationale depuis quelques années.

Un festival qui change de dimension

Du côté des nouveautés, l'organisation fait la part belle à la promotion de son territoire, en nouant des partenariats pour proposer toujours plus d'animations tout en valorisant les commerces locaux. Défilé de maillots de bain avec le concours d'un commerce blésois, nouveaux food trucks, bar à cocktails et bien d'autres surprises animeront la journée. Grâce à un nouveau partenaire, une offre hôtelière dans deux établissements de la ville sera proposée. L'objectif est double : valoriser le tourisme dans la région, en permettant aux festivaliers de rester plusieurs jours et aux plus fêtards d'entre eux de profiter au maximum de la plus chaude soirée blésoise de l'été !

Pour boucler un budget ambitieux, les organisateurs savent donc pouvoir compter sur la trentaine de partenaires qui soutiennent le festival. Par la voix de Charlotte Couffrant qui gère le festival, au côté de son acolyte Cédric Pellerin et du président Vincent Gauchet, l'organisation tient à les remercier et à leur assurer que *« le festival va vraiment changer de dimension cette année et gagner en visibilité. Nous avons aussi une plus grande ambition pour ce club de partenaires et nous souhaitons créer une vraie communauté autour de ce festival »*. Entreprises du Val de Loire, si vous souhaitez rejoindre cette dynamique aventure, n'hésitez pas à les contacter.

*Billetterie et renseignements sur **www.electropoolparty.fr***
Places à 35€ et places VIP à 100€ (espace privatif avec une vue imprenable sur la scène, apéritif dinatoire)

Delphine Sergheraert

La semaine Elles passe en quinzaine pour son anniversaire

Du 8 au 24 mars, ce n'est pas une, mais deux semaines de programmation qui vous attendent à Blois pour la 15e édition de la semaine « Elles ».

La semaine Elles a été instaurée par la Ville de Blois à l'occasion des célébrations autour du 8 mars, reconnue « *journée internationale pour les droits de la femme* ». Tous les ans, un riche programme de concerts, de conférences, d'exposition et d'ateliers est proposé, organisé par des partenaires, en premier lieu par les associations. Alors, pour marquer le coup de cette 15e édition, la ville a décidé d'étendre la semaine sur quinze jours ! Avec comme thème : « *L'effet Matilda : les inspirantes, ni vues, ni connues !* ». Sondage : qui connaît les travaux de Mileva Einstein, de Rosalind Franklin ou encore de Trotula de Salerne ?

Magaret Rossiter, historienne des sciences, a révélé la théorie de l'effet Matilda dans les années 1980 (en référence à la suffragette et abolitionniste Matilda Joslyn Gage). Ses travaux ont démontré que de nombreuses scientifiques avaient été mises aux oubliettes, quand bien même elles étaient à l'origine d'inventions majeures, dont les mérites avaient été attribués à… des hommes ! C'est cette question de ces femmes invisibles de l'Histoire qui a inspiré la 15e édition de la semaine Elles.
Le sujet a suscité l'engouement général des partenaires organisateurs, car plus de quarante événements sont inscrits au calendrier ! Des spectacles, des conférences, des expositions, des ateliers, il y en aura pour tous les goûts : de la pièce de théâtre ironique Les règles du savoir-vivre dans la société moderne, aux conférences portant sur des méritantes comme Rose Valland (conservatrice de musée et résistante), Yasmine Moulay Brahim (princesse déchue devenue championne de billard) et Germaine Cellier (parfumeuse à succès) ; en passant par l'exposition Remarquables et invisibles Blésoises.

Bonne nouvelle, de nouveaux partenaires ont rejoint le mouvement cette année, comme La Halle aux grains, l'école ETIC, les Promenades photographiques, la délégation départementale de la sécurité publique ou encore l'école de billard ! La preuve que la question de l'égalité entre les femmes et les hommes touche tous les publics et toutes les sphères de la société.

Émilie Marmion

En pratique

Retrouvez l'ensemble du programme en téléchargement sur **blois.fr/elles**
Attention, certaines manifestations sont sur réservation, notamment la rencontre avec Julie Gayet le 21 mars aux Lobis.

Julie Gayet, la marraine 2024

L'actrice et réalisatrice Julie Gayet n'a pas hésité une seconde à marrainer cette 15e édition. Elle viendra présenter en avant-première son téléfilm *Olympe*, une femme dans la Révolution, qu'elle a coproduit et dans lequel elle incarne Olympe de Gouges, une des pionnières du féminisme. Particulièrement investie, Julie Gayet est membre du Collectif 50/50 et de la Fondation des femmes. Elle est également l'auteure du livre Ensemble on est plus fortes, paru en mars 2023.

Le coin du pâtissier, d'Instagram à Zidane

Dorian Tudeau a lancé en 2020 un compte Instagram suivi aujourd'hui par près de 490 000 abonnés, « Le coin du pâtissier ». Au fil du temps, le Tourangeau rassemble des anonymes, mais compte aussi des VIP.

« Depuis le collège, j'ai toujours voulu faire un métier manuel et créatif. La pâtisserie est venue à moi. J'ai passé un CAP Pâtisserie au campus de Joué-lès-Tours et travaillé à La Chocolatière, à Tours. J'ai poursuivi avec un CAP Chocolaterie, puis avec un BTS à Troyes avec un Meilleur Ouvrier de France pâtissier », indique Dorian Tudeau.
À seulement 19 ans, le Tourangeau a l'envie d'entreprendre et se lance en 2020. Il constate qu'il n'existe pas de box pour faire chez soi une pâtisserie élaborée tous les mois. Dorian décide alors de lancer *« La box du pâtissier ». « Je me suis donné un an. Au final, ça a été plus dur que prévu, avec l'après Covid. »* Il concède avoir travaillé à perte sur ses premiers mois d'activités : *« Mon concept de vente de box pâtissières avec du matériel de professionnels n'avait pas encore séduit les marques »*, et il s'accroche. De 17 box vendues le premier mois, il passe à 50 le mois suivant et atteint les 200 abonnés en décembre 2020. Aujourd'hui, ce sont entre 800 à 1 000 box par mois, incluant des ustensiles et des produits de qualité professionnelle (un moule à pâtisserie, un ustensile, un accessoire, etc.), qui sont livrées.

Exemple, contenu de la Box fraisier

-1 tapis génoise silicone 27x36 cm
-1 spatule coudée lame 23,50x4 cm
-1 douille cannelée
-1 mélange de perles chocolat blanc 30 g
-1 support rond 24 cm
-1 gabarit 30x4,50 cm
-1 poche à douille
-1 cours vidéo pas à pas
-1 magazine LeCoinDuPâtissier

Le goût de l'entrepreneuriat
Résolument tourné vers l'avant, Dorian Tudeau a créé NoSense, une seconde entreprise dédiée à la personnalisation de macarons. De son laboratoire à Semblançay sont expédiées des créations, pour des anonymes ou des personnalités, comme Zidane en décembre dernier. Pour l'occasion, le chef avait même assuré la livraison à Aix-en-Provence !

Et Dorian n'en reste pas là, il crée ainsi des pâtisseries XXL pour satisfaire gourmets et gourmands. Jamais à court d'idées, il devrait lancer prochainement sa troisième entreprise, autour du sucre du fruit.

www.lecoindupatissier.com

Camille Colloch

Les Pâtissiers de Touraine, l'amour des produits régionaux

Depuis près de trente ans, l'entreprise dénommée « Les Pâtissiers de Touraine » fabrique des spécialités fromagères, dont son célèbre gâteau Saint-Amour®. Convaincue depuis longtemps de l'importance du bien manger, elle s'offre un nouveau packaging pour déclarer son amour des produits français et de qualité !

Le Saint-Amour®, célèbre gâteau fromager en forme de cœur, fait depuis 1993 la fierté d'un territoire (Pont-de-Ruan), de ses collaborateurs et de ses consommateurs amateurs de produits qualitatifs et régionaux.
Chaque année, 1,4 million d'unités (soufflés et pâtisseries fromagères) sont fabriquées par les vingt collaborateurs de l'entreprise, pour un chiffre d'affaires de 3 millions d'euros. Si la majorité des clients sont en France, une partie de la production part en Angleterre où le soufflé au cheddar s'écoule à plus de 250 000 unités par an.
Tiphaine Lhuillier-Noiré, directrice de l'entreprise, salue *« la fidélité des consommateurs, plébiscitant la courte liste d'ingrédients et la qualité des produits. Nous avons également la chance d'avoir du personnel très compétent, fidèle et engagé. Nos préparateurs ont des CAP en boulangerie, pâtisserie ou encore en chocolaterie. »*
Cet investissement des collaborateurs se traduit notamment par leur ancienneté (en moyenne de dix-sept ans). C'est d'ailleurs le cas de la directrice : entrée dans l'entreprise il y a seize ans après un stage de fin d'étude à l'issue de sa formation d'ingénieur en agroalimentaire, elle a choisi cette filière et ce métier par passion et conviction. *« On aura toujours besoin de manger. Je suis arrivée au service qualité, j'ai eu ensuite l'opportunité d'occuper plusieurs postes, avant d'être nommée directrice il y a deux ans. »*

Tiphaine Lhuillier-Noiré, directrice chez Les pâtissiers de Touraine.

Des nouveautés de 2024

« Cette année, nous lançons un nouveau packaging, se réjouit Tiphaine Lhuillier-Noiré. *Nous allons continuer de mettre en avant notre ancrage local et nos matières premières origine France. Nous n'avons pas attendu le contexte actuel pour nous pencher sur des approvisionnements de proximité et qualitatifs. Cela fait plus de quinze ans ! »*
Dans ce contexte, Les Pâtissiers de Touraine lancent sur ce mois de mars des animations dans 105 magasins.
Administratrice au sein de l'Association régionale des entreprises alimentaires (AREA) Centre-Val de Loire, la directrice regrette *« une image de la filière agroalimentaire parfois abîmée dans les médias par des scandales qui sont pourtant minoritaires. Nous sommes le premier employeur en industrie non délocalisable, présent sur tout le territoire. La richesse de nos métiers est telle que chacun peut se réaliser ».* En 2024, l'entreprise a reçu la médaille d'argent du concours international de Lyon pour son Saint-Amour®. Une reconnaissance des pairs, s'il en fallait, pour un produit qui séduit toujours autant petits et grands et loue le savoir-faire français.

www.lespatissiersdetouraine.com

Camille Colloch

1re banque des entreprises* pour la 14e année consécutive.

Alors forcément, on essaie de vous surprendre autrement.

BANQUE POPULAIRE
VAL DE FRANCE
+X
la réussite est en vous

*Étude Kantar PME-PMI 2023 – Banques Populaires – 1re banque des PME

Banque Populaire Val de France ▪ SA coopérative de Banque Populaire à capital variable ▪ Siège social : 9 av. Newton, 78180 Montigny-le-Bretonneux ▪ SIREN 549 800 373 RCS Versailles.